

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Le 28 novembre 2016

AVANT-PROPOS

Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés. Les termes «nous», «nos», «notre», «Shaw» et la «société» font référence à Shaw Communications Inc. et, le cas échéant, à Shaw Communications Inc. et à ses filiales directes et indirectes en tant que groupe.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés faits dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas historiques constituent des «énoncés prospectifs» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés portent notamment sur :

- les dépenses d'investissement futures;
- les acquisitions et cessions d'actifs;
- les économies de coûts;
- les prévisions financières sur le rendement futur;
- les stratégies commerciales et les mesures requises pour les mettre en œuvre;
- les énoncés qui concernent les placements en capitaux propres, coentreprises et partenariats de la société;
- les forces concurrentielles;
- l'expansion et la croissance des activités de Shaw, ainsi que d'autres objectifs et plans.

On peut généralement, mais pas toujours, reconnaître ces énoncés à l'utilisation d'expressions comme «prévoit», «croit», «s'attend à», «planifie», «a l'intention», «cible», «directive», «objectif» et d'autres expressions similaires. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs qui sont faits dans le présent rapport sont donnés sous réserve de cette mise en garde.

Les énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses et des analyses que la société a posées ou faites à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements prévus, ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances à cette date. La direction de la société est d'avis que ses hypothèses et analyses exposées dans le présent rapport de gestion sont raisonnables et que les attentes reflétées dans les présents énoncés prospectifs sont également raisonnables étant donné l'information disponible à la date à laquelle ces énoncés sont faits et le processus utilisé pour préparer l'information. Ces hypothèses, dont plusieurs sont confidentielles, comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la conjoncture économique générale;
- les taux d'intérêt;
- l'impôt sur le résultat et les taux de change;
- le déploiement de la technologie;
- les coûts liés au contenu et au matériel;
- la structure de l'industrie;
- la situation et la stabilité;
- la réglementation gouvernementale;
- l'intégration des acquisitions récentes.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De nombreux facteurs, y compris ceux qui sont indépendants de la volonté de la société, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent considérablement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- la conjoncture économique, boursière ou commerciale générale;
- l'évolution du contexte concurrentiel sur les marchés où Shaw exerce ses activités et la concurrence qui découle de l'émergence de nouveaux marchés pour les technologies naissantes;
- les tendances du secteur, les avancées technologiques et l'évolution de la situation dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- la capacité de la société de réaliser ses plans stratégiques et ses projets d'investissement;
- la capacité de la société de réaliser des économies de coûts;
- les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à la réputation;

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

- les occasions qui pourraient s'offrir à la société et dont celle-ci pourrait tirer parti;
- l'évolution des lois et des règlements adoptés et des décisions rendues par les organismes de réglementation qui ont une incidence sur la société ou sur les marchés sur lesquels celle-ci exerce ses activités;
- le fait que Shaw soit une société de portefeuille ayant des filiales en exploitation distinctes;
- d'autres facteurs décrits dans le présent rapport à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus».

Cette liste ne représente pas tous les facteurs possibles.

Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser ou si les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans le présent rapport.

La société fournit des prévisions financières sur les résultats futurs, car elle estime que certains investisseurs, analystes et autres personnes utilisent ces prévisions et d'autres énoncés prospectifs pour évaluer la performance opérationnelle et financière prévue de la société et comme un indicateur de sa capacité de rembourser sa dette et de payer des dividendes aux actionnaires. Les prévisions financières de la société pourraient ne pas convenir à cette fin ou à d'autres fins.

Ces énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'au moment où ils sont formulés et, sauf si la loi l'exige, la société décline expressément toute obligation de les mettre à jour ou de les rectifier en fonction de tout changement dans les événements, les conditions ou les circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont expressément donnés sous réserve de la présente mise en garde.

NOS ACTIVITÉS

Chez Shaw, nous nous efforçons de stimuler une croissance à long terme et de connecter nos clients au reste du monde grâce à une expérience de connectivité fluide de premier plan.



Les rubriques qui suivent contiennent les principaux points saillants financiers et des détails additionnels de notre stratégie, de nos quatre divisions, de notre réseau et de notre présence dans les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Les actions de Shaw se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York et sont incluses dans l'indice S&P/TSX 60 (symboles : TSX – SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B, NYSE – SJR et TSXV – SJR.A). Pour plus d'information, veuillez visiter le site www.shaw.ca.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Principaux points saillants financiers et d'exploitation

Nos activités consolidées, dans un contexte d'exploitation et de concurrence en constante évolution, ont généré des résultats stables sous le signe de la rentabilité en 2016.

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 août				
	2016	2015	2014	Variation	
				2016 %	2015 %
Activités d'exploitation :					
Produits	4 884	4 486	4 219	8,9	6,3
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	2 114	2 037	1 909	3,8	6,7
Marge d'exploitation ¹	43,3 %	45,4 %	45,3 %	(2,1 pt)	0,1 pt
Résultat net tiré des activités poursuivies	456	666	606	(31,5)	9,9
Résultat tiré des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt ²	784	214	281	>100,0	(23,8)
Résultat net	1 240	880	887	40,9	(0,8)
Données par action :					
Résultat de base par action					
Activités poursuivies	0,92	1,40	1,30		
Activités abandonnées	1,59	0,40	0,54		
	2,51	1,80	1,84		
Résultat dilué par action					
Activités poursuivies	0,92	1,39	1,30		
Activités abandonnées	1,59	0,40	0,54		
	2,51	1,79	1,84		
Nombre moyen pondéré d'actions participatives en circulation au cours de la période (en millions)	480	468	457		
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ³	1 483	1,398	1,302	6,1	7,4
Flux de trésorerie disponibles ¹	482	653	698	(26,2)	(6,4)

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

²⁾ À la date à laquelle la division Médias a satisfait aux critères permettant de la classer comme détenue en vue de la vente et pour la période allant jusqu'à la date de clôture de la vente, le 1^{er} avril 2016, la société a cessé d'amortir les actifs non courants de la division, y compris les droits de diffusion, ainsi que les immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres. L'amortissement qui aurait autrement été comptabilisé pour l'exercice, avant impôt, s'est élevé à 35 \$ pour les droits de diffusion et à 6 \$ pour les immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres.

³⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont présentés avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme il est indiqué dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Points saillants – abonnés	31 août 2016	31 août 2015	Variation
Consommateurs			
Services de vidéo – Câblodistribution	1 671 059	1 764 523	(93 464)
Services de vidéo – Satellite	790 574	811 988	(21 414)
Internet ¹	1 787 642	1 772 293	15 349
Téléphonie	956 763	1 027 266	(70 503)
	5 206 038	5 376 070	(170 032)
Services de réseau d'entreprise			
Services de vidéo – Câblodistribution	61 153	77 709	(16 556)
Services de vidéo – Satellite	30 994	31 435	(441)
Internet ¹	179 867	180 248	(381)
Téléphonie	301 328	284 785	16 543
	573 342	574 177	(835)
Sans fil²			
Services postpayés	667 028	–	667 028
Services prépayés	376 260	–	376 260
	1 043 288	–	1 043 288
	6 822 668	5 950 247	872 421

¹⁾ Au 31 août 2015, le nombre d'abonnés aux services Internet a été retraité pour reclasser 2 081 abonnés de la division Consommateurs à la division Services de réseau d'entreprise.

²⁾ Abonnés du sans-fil (ou unités génératrices de produits («UGP»)) – UGP récurrentes (p. ex. : téléphone cellulaire, téléphone intelligent, tablette ou autre appareil mobile) qui ont accès au réseau sans fil pour des services de voix ou de données, prépayés ou postpayés. Les abonnés des services prépayés comprennent les UGP pour lesquelles les crédits prépayés inscrits au compte arrivent à échéance dans moins de 90 jours. Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Notre stratégie

Chez Shaw, nous nous efforçons de stimuler une croissance à long terme et de connecter nos clients au reste du monde grâce à une expérience de connectivité fluide de premier plan.

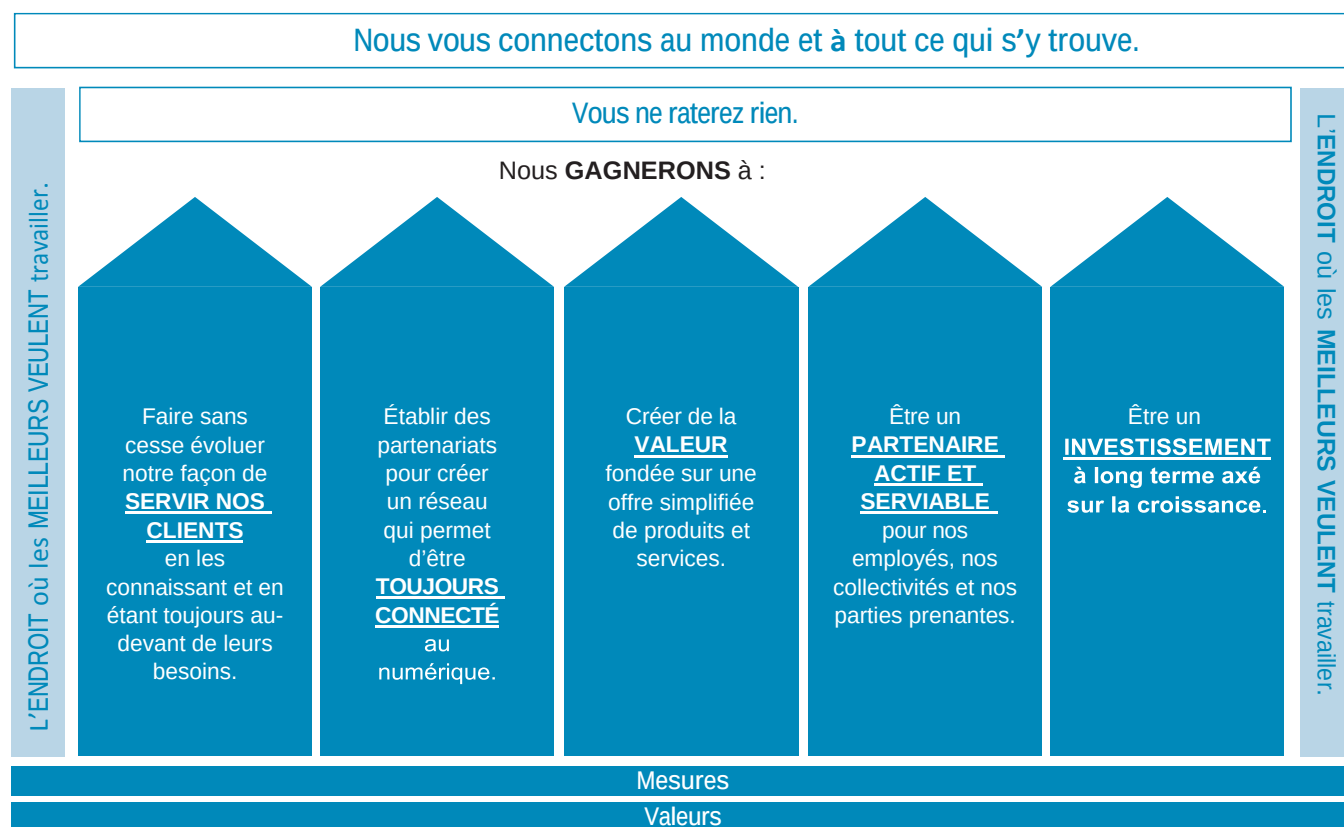
En 2016, Shaw s'est repositionnée comme chef de file et fournisseur de premier plan de connectivité grâce à deux transactions qui lui ont permis de se transformer : l'acquisition de WIND Mobile et le dessaisissement de Shaw Media. Avec l'ajout de services sans fil, Shaw combine la puissance des réseaux de fibres, de câbles coaxiaux, WiFi et sans fil pour offrir une expérience de connectivité fluide et améliorée partout et en tout temps dans notre zone de couverture.

Nous continuerons de concentrer nos efforts sur l'efficacité opérationnelle pour faire progresser nos priorités stratégiques et continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle grâce à notre réseau convergé de calibre mondial et à des partenariats stratégiques avec les meilleurs fournisseurs de leur catégorie.

Notre culture et nos gens

Quand Shaw s'est repositionnée comme chef de file et fournisseur de premier plan de connectivité, nous en avons profité pour faire évoluer notre culture de façon à réaliser les objectifs de cette stratégie d'entreprise et d'exploitation. Partant du succès du programme *Le service avant tout* lancé en 2014, Shaw continue de maintenir son efficacité et son potentiel de croissance en faisant en sorte que les décisions d'affaires soient prises conformément à des critères rigoureux centrés sur les clients.

Shaw croit que son succès et sa force dépendent de ses gens et de son engagement à devenir l'endroit où les meilleurs veulent travailler. Shaw continue de moderniser et d'améliorer le modèle ci-dessous pour faire en sorte que ses dirigeants et ses employés se sentent concernés par la réalisation de nos promesses à nos clients.



En analysant différentes données, notamment son enquête annuelle sur l'engagement de ses employés, Shaw a cerné les quatre points d'intérêt suivants pour l'aider à atteindre ses objectifs en ce qui a trait à la culture et aux gens :

- 1) **Diriger efficacement** – mettre en place à chaque niveau de la société des dirigeants compétents qui produisent des résultats extraordinaires en tirant le meilleur des gens qu'ils dirigent.
- 2) **Faciliter le travail** – fournir aux gens des outils, processus et technologies qui sont simples, efficaces et faciles à utiliser, pour que les dirigeants et les employés puissent s'acquitter de leurs tâches et responsabilités plus facilement.
- 3) **Améliorer l'expérience des employés** – offrir aux employés une expérience exceptionnelle qui tient compte de la diversité de notre personnel, ainsi que du quotidien et des objectifs de carrière de chaque employé.
- 4) **Maximiser le rendement** – mettre en œuvre des programmes de récompense et de reconnaissance qui alimentent une culture de responsabilité et qui récompensent l'excellence pour tous les employés (sans inciter les employés à prendre des risques extraordinaires).

Le succès de Shaw repose sur sa capacité à motiver ses employés et à les encourager à adopter sa stratégie. Nous sommes reconnaissants envers nos quelque 14 000 employés qui s'engagent à offrir à nos clients et aux collectivités dans lesquelles nous offrons nos services une expérience exceptionnellement fluide.

Notre réseau convergé de calibre mondial

Comme nos clients passent de plus en plus de temps dans l'environnement numérique, ils s'attendent de plus en plus à une connectivité fluide et sans interruption. Il faut combiner efficacement plusieurs plateformes technologiques pour offrir une telle expérience aux clients. Avec l'ajout de la division Sans fil à nos réseaux hybride fibre coaxial et WiFi, Shaw peut continuer d'innover et de s'adapter à l'évolution des besoins de ses clients et aux avancées technologiques. Le monde de la connectivité changera au cours des prochaines années au gré du perfectionnement des technologies filaires à large bande, de l'établissement des normes du 5G et de la convergence des plateformes sans fil et filaires. À la suite de l'acquisition de WIND Mobile en 2016, Shaw a entrepris d'intégrer ses réseaux sans fil et filaires. En 2016, Shaw a également investi dans la toute dernière génération de matériel pour réseaux à large bande en préparation de l'adoption de technologies d'accès futures qui viendront améliorer notre réseau hybride fibre coaxial. En outre, d'ici la fin de l'exercice 2017, nous prévoyons terminer la mise à niveau de notre réseau mobile à la

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

norme LTE-Advanced. Ces initiatives, parmi d'autres entreprises en 2016, nous placeront en bonne position pour saisir les occasions d'innover qui s'offriront à nous grâce à notre réseau convergé.

Chefs de file mondiaux en technologie

Afin de nous procurer la technologie de pointe pour nos clients et la leur offrir avantageusement – aujourd'hui comme demain – nous reconnaissons que nous devons participer à des initiatives mondiales. Nous pourrions ainsi nous assurer que la technologie que nous adoptons et dans laquelle nous investissons est, et continuera d'être, à la fine pointe du secteur mondial des communications.

Cette approche nous permet de tirer parti de nos actifs existants, qui constituent notre force et notre domaine de compétence, tout en nous assurant également que nos dépenses d'investissement sont similaires à celles des chefs de file du secteur et appuient le développement, la maintenance et l'avancée des nouvelles technologies, lorsque nous ne sommes pas en mesure de le faire seuls. Ainsi, nous aurons suffisamment de capitaux, de ressources et de volonté d'engagement pour continuer de réaliser des progrès sur le plan de l'innovation, de la performance et de la fiabilité de nos produits et services. En outre, cette approche stratégique nous donne la possibilité de mieux gérer les coûts en participant à des acquisitions à l'échelle mondiale.

Nous avons solidifié une série d'importantes relations cette année avec des chefs de file mondiaux dans le cadre des initiatives suivantes :

- le déploiement planifié de la plateforme vidéo TV Everywhere X1 développée par Comcast (se reporter à l'analyse présentée à la rubrique «Consommateurs»);
- la collaboration continue avec NOKIA, un chef de file mondial des technologies et solutions mobiles, pour concevoir, planifier et déployer la norme LTE-Advanced, la technologie mobile la plus avancée au monde (se reporter à l'analyse présentée à la rubrique «Sans fil»)
- notre gamme *intelligente* de services aux entreprises qui comprend le SmartWiFi, en collaboration avec Cisco par l'intermédiaire de la plateforme Meraki et avec Broadsoft par l'intermédiaire de la solution SmartVoice (se reporter à l'analyse présentée à la rubrique «Services de réseau d'entreprise»).



Consommateurs

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	\$	Quote-part des données consolidées	\$	Quote-part des données consolidées
Produits	3 752	76 % ¹	3 752	83 % ¹
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	1 667	78 %	1 686	82 %

¹⁾ Compte non tenu des éliminations sectorielles.

²⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

La promesse de notre marque à nos clients est qu'avec Shaw, «ils ne vont rien rater». La division Consommateurs offre aux clients résidentiels des expériences de connectivité de premier plan grâce à deux plateformes.

- Services filaires – nous offrons des services Internet à large bande, le service Shaw Go WiFi, des services de vidéo et des services de téléphonie à des clients qui sont connectés à notre réseau hybride fibre coaxial local et régional;
- Services par satellite – nous offrons des services de vidéo par satellite à nos clients partout au Canada.

Services Internet, de vidéo et de téléphonie filaires

L'un des principaux fournisseurs de services de communications résidentielles du Canada, notre division Consommateurs, au moyen de son réseau hybride fibre coaxial, connecte les familles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nord de l'Ontario, tant à la maison que sur la route, à ses services Internet à large bande, de vidéo et de téléphonie résidentielle ainsi qu'au service Shaw Go WiFi.

Nous continuons d'offrir aux clients des services novateurs. Notre stratégie axée sur la clientèle est conçue pour offrir aux clients qualité, simplicité, valeur et choix.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Internet

En tant que société à connectivité améliorée, nous croyons que l'Internet joue un rôle de premier plan pour connecter nos clients au monde et à tout ce qui s'y trouve. Nous reconnaissons l'importance de fournir une connectivité fiable, abordable et sans souci pour répondre à l'appétit grandissant de nos clients pour la découverte, la connectivité sociale et la vidéo en continu.

Nous continuons de faire les investissements nécessaires pour que le réseau hybride avancé fibre coaxial puisse répondre aux attentes actuelles et futures des clients. Ces investissements ont permis à Shaw de lancer le service WideOpen Internet 150 en juillet 2016 et d'offrir aux consommateurs la vitesse et la capacité de téléchargement dont ils ont besoin. Shaw offre une vitesse de téléchargement de 150 Mbps à plus de 90 % de sa zone de couverture. WideOpen Internet 150 est offert à un prix abordable et, dans le cadre de nos ValuePlans (forfaits abordables) de deux ans améliorés, il apporte de la certitude quant aux prix, ce qui devrait favoriser la fidélisation de la clientèle.

Nous avons aussi amélioré le service de classe transporteur Shaw Go WiFi au premier semestre de l'exercice 2016 en augmentant de six fois la vitesse de téléchargement des clients des forfaits Internet moyens et supérieurs. Ces mises à jour alimentent une croissance soutenue du nombre d'appareils connectés au réseau. Plus de 2,5 millions d'appareils ont été authentifiés sur le réseau de classe transporteur Shaw Go WiFi et il y a environ 85 000 points d'accès, ce qui représente une augmentation d'environ 12 500 de la Colombie-Britannique à l'Ontario pour l'exercice 2016.



Vidéo

Watch live sports
right here.



Les services de vidéo filaires continuent de donner accès à un vaste éventail de chaînes de télévision, y compris plus de 120 chaînes à haute définition («HD») et à une programmation sur demande, de télé à la carte, de cinéma par abonnement et de télévision comprenant plus de 10 000 titres.

Les clients des services de vidéo filaires peuvent choisir parmi un éventail de forfaits de chaînes principales et ajouter des chaînes des forfaits à thématique sportive, familiale et spécialisée ainsi que de nombreuses chaînes que nous offrons individuellement. En mars 2016, nous avons augmenté le choix offert aux clients grâce au nouveau service de base limité «Limited TV» et nous avons revu notre offre pour y inclure de petits, moyens et grands groupes thématiques offerts à partir de 6 \$. D'ici décembre 2016, les clients pourront s'abonner à un forfait de chaînes principales (y compris Limited TV), aux groupes thématiques qui les intéressent et ajouter individuellement des chaînes additionnelles qu'ils auront choisies parmi les nombreuses chaînes que nous offrons.

Les clients des services de vidéo filaires ont accès au moyen d'un guide interactif à l'écran à notre programmation télévisuelle, y compris des films et des émissions de télévision sur demande et du contenu à la carte, notamment des événements sportifs, des concerts et autres événements spéciaux. Grâce à un terminal vidéo, les clients peuvent enregistrer et stocker des émissions pour les visionner plus tard, et visionner des émissions en direct et enregistrées à l'aide de fonctions comme la pause et le saut en arrière.

En juin 2015, Shaw a annoncé avoir conclu une entente de partenariat avec Comcast Corporation («Comcast») et Cisco Systems Inc. («Cisco») à titre d'intégrateurs, pour donner aux clients des services de vidéo filaires de Shaw l'accès à la plateforme X1 en nuage de Comcast, la meilleure sur le marché. La plateforme X1 permet de vivre une expérience de visionnement fluide sur de nombreux écrans et appareils tant à la maison qu'à l'extérieur. Grâce à cette collaboration, Shaw sera le premier fournisseur au Canada à tirer parti de cette technologie d'informatique en nuage. Le plan de déploiement de cette nouvelle technologie, qui s'étalera jusqu'en 2017, progresse bien.

En octobre 2015, Shaw a entrepris le déploiement de l'ensemble du terminal vidéo domestique utilisé par Comcast en remplacement de sa passerelle et des enregistreurs personnels de vidéo HD existants. Le terminal de Comcast fonctionne sur notre plateforme vidéo actuelle et il permettra aussi aux clients des services filaires de Shaw de vivre l'expérience du X1 à la maison. En mars 2016, nous avons relancé notre offre de contrats avec les clients en ajoutant des ValuePlans de deux ans qui comprennent la location de l'appareil vidéo. En relançant les ValuePlans, nous avons deux objectifs principaux : i) diminuer le taux de désabonnement ou de roulement des clients et ii) fournir encore plus de valeur aux clients sous contrat en échange de leur engagement.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Dans le cadre l'expérience X1, en janvier 2016, nous avons lancé l'application mobile X1 qui s'appelle «FreeRange TV» à l'intention des clients des services de vidéo filaires et des services par satellite. Grâce à cette application, les abonnés des services vidéo résidentiels ont accès par Internet et sur les appareils mobiles à une sélection de chaînes linéaires et à quelque 30 000 titres sur demande, selon leur abonnement. FreeRange TV permet aux clients de voyager avec l'expérience vidéo dont ils profitent déjà à la maison.



Téléphonie

Shaw offre un service de téléphonie numérique résidentielle complet par l'intermédiaire du réseau filaire, qui vient compléter les services Internet à large bande et vidéo.

Services par satellite

Par l'intermédiaire de Shaw Direct, la division Consommateurs connecte les familles partout au Canada à la programmation vidéo et audio par satellite. Les clients de Shaw Direct ont accès à plus de 550 chaînes vidéo numériques (y compris plus de 220 chaînes HD) et à une programmation sur demande, de télé à la carte, de cinéma par abonnement et de télévision comptant plus de 10 000 titres.

À l'instar des services de vidéo filaires, les clients des services par satellite peuvent maintenant choisir parmi un éventail de forfaits de chaînes principales et sélectionner des chaînes dans les forfaits à thématique sportive, familiale et spécialisée ainsi que parmi les nombreuses chaînes que nous offrons individuellement. En mars 2016, nous avons augmenté le choix offert aux clients du service par satellite grâce au nouveau service de base limité «Limited TV» et nous avons revu notre offre pour y inclure de petits, moyens et grands groupes thématiques offerts à partir de 6 \$. D'ici décembre 2016, les clients pourront s'abonner à un forfait de chaînes principales (y compris Limited TV), aux groupes thématiques qui les intéressent et ajouter individuellement des chaînes additionnelles qu'ils auront choisies parmi les toutes les chaînes que nous offrons.

Shaw Direct est l'un des deux services de vidéo par satellite qui existent à l'heure actuelle au Canada. Bien que de nombreux clients de Shaw Direct proviennent des centres urbains, la pénétration de la vidéo par satellite sur le marché augmente dans les régions où la couverture de la câblodistribution est absente ou limitée (en général moins de 80 chaînes). Le service est commercialisé par l'intermédiaire de Shaw Direct et d'un réseau de distribution national de détaillants tiers.

Shaw s'engage à être un chef de file en matière de technologie : l'accès à trois satellites nous permet de bonifier notre offre, d'améliorer la qualité du service et d'offrir une capacité d'appoint en orbite. En mars 2016, Shaw a annoncé son intention de faire passer tous les services de vidéo du format MPEG-2 au MPEG-4 en trois étapes à compter d'avril 2017, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité des transpondeurs de Shaw. L'objectif de Shaw est d'utiliser uniquement le MPEG-4 d'ici l'automne 2019.

Les capacités de satellite de Shaw sont indiquées ci-dessous.

Transpondeurs des satellites de Shaw

Transpondeurs	Intérêts	Nature de la participation
Anik G1	16 transpondeurs sur bande xKu	Loués
Anik F2	16 transpondeurs sur bande Ku	Détenus
	6 transpondeurs sur bande Ku	Loués
	2 transpondeurs sur bande Ku (partiel)	Loués
Anik F1R	28 transpondeurs sur bande Ku	Loués
	1 transpondeur sur bande C	Loué
Intelsat Galaxy 16	1 transpondeur sur bande Ku (partiel)	Loué

Caractère saisonnier

Bien que les résultats financiers de la division Consommateurs ne soient généralement pas touchés par des variations saisonnières importantes, l'activité d'abonnement peut fluctuer d'un trimestre à l'autre. L'activité d'abonnement peut également être touchée par la concurrence et les activités promotionnelles de Shaw. De plus, l'activité d'abonnement aux services par satellite est légèrement plus marquée l'été lorsque plus d'abonnés se rendent dans leur résidence secondaire. Les activités d'abonnement aux services filaires et aux services par satellite de la division Consommateurs de Shaw ne dépendent pas d'un seul client ou d'une concentration de clients.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Shomi

Shomi, la plateforme de vidéo sur demande par abonnement lancée au cours de l'exercice 2015 détenue en contrôle conjoint par Shaw et Rogers Communications, sera liquidée et le service prendra fin le 30 novembre 2016. En conséquence, Shaw prévoit subir des pertes de placement additionnelles qui pourraient atteindre 120 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2017 relativement à une provision pour passifs futurs dans Shomi. Voir la note 7 des états financiers joints au présent rapport de gestion pour un rapprochement de la quote-part de la perte de Shaw dans la coentreprise Shomi pour les exercices 2016 et 2015.



Sans fil

(en millions de dollars canadiens)	2016	
	\$	Quote-part des données consolidées
Produits ³	280	6 % ¹
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ^{2, 3}	59	3 %

¹⁾ Compte non tenu des éliminations sectorielles.

²⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

³⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2016, Shaw a acquis Mid-Bowline Group Corp. et sa filiale en propriété exclusive WIND Mobile Corp. Les produits et le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement sont pour la période allant du 1^{er} mars 2016 au 31 août 2016.

Notre division Sans fil a été formée par suite de l'acquisition de WIND Mobile en mars 2016. Cette acquisition a transformé Shaw en fournisseur de premier plan de connectivité et a permis d'ajouter une composante essentielle à notre réseau convergé : le sans-fil. La division Sans fil est actuellement présente en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, et offre la meilleure solution de rechange en matière de services mobiles aux trois fournisseurs titulaires de services sans fil du pays.

Environ 15 millions de Canadiens vivent dans la zone de couverture de notre réseau mobile sans fil. La clientèle de la division Sans fil est en croissance et compte plus de un million de clients, dont plus de 125 000 nouveaux clients au cours de l'exercice 2016. Au deuxième semestre de l'exercice 2016, Shaw a franchi la première étape critique de la mise à niveau de son réseau sans fil. Tout le matériel 3G de l'ouest du Canada a été remplacé par du matériel Nokia qui nous permet d'augmenter la vitesse et le débit et d'utiliser 10 MHz de plus du spectre SSFE-1 pour accroître considérablement la performance. La conversion du réseau de Shaw en réseau LTE-Advanced est en cours et nous nous attendons à ce qu'elle soit terminée d'ici la fin de l'exercice 2017.

Services sans fil actuels et lancement de Freedom Mobile

Le 21 novembre 2016, Shaw a annoncé que WIND Mobile serait renommé Freedom Mobile; il s'agit de la prochaine étape de l'amélioration de l'efficacité de la division Sans fil dans le but de mieux répondre aux besoins de nos clients. Le lancement de Freedom Mobile constitue un nouveau départ et nous offre la possibilité de nous recentrer sur l'offre d'une solution de rechange axée sur les clients dans le segment désireux de valeur qu'est le marché du sans-fil. Cette étape franchie, la division Sans fil pourra bâtir sur nos forces actuelles, reprendre le plein contrôle de sa stratégie future concernant son image de marque et affecter les ressources qui allaient aux paiements de redevances pour l'utilisation de la marque WIND à d'autres initiatives de marketing ou de renforcement de l'image de marque. Freedom Mobile s'est engagé à offrir beaucoup de valeur à ses clients grâce à ses forfaits faciles à comprendre et à des contrats sans durée fixe.

La division Sans fil a entrepris différentes initiatives pour être plus concurrentielle sur le marché :

- améliorer les expériences de détail et service à la clientèle;
- bonifier la gamme d'appareils et offrir davantage d'appareils haut de gamme;
- accroître la performance du réseau grâce au déploiement du LTE-Advanced.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

LTE Advanced

Nous avons conclu un partenariat avec NOKIA pour lancer un réseau mobile sans fil de prochaine génération de calibre mondial pour nos clients de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La norme LTE-Advanced est la plus récente norme en matière de technologies cellulaires actuellement disponible sur le marché. À terme, cette initiative nous permettra de fournir une expérience de connectivité mobile grandement améliorée par rapport à notre offre actuelle, grâce à un réseau plus rapide et plus fiable.



Services de réseau d'entreprise

(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	\$	Quote-part des données consolidées	\$	Quote-part des données consolidées
Produits	548	11 % ¹	520	12 % ¹
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	265	13 %	256	13 %

¹⁾ Compte non tenu des éliminations sectorielles.

²⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Notre division Services de réseau d'entreprise offre des services aux entreprises et aux clients du secteur public – au moyen de notre réseau filaire ou par satellite – ce qui permet de mieux nous concentrer sur les besoins de nos entreprises clientes.

Shaw Business connecte les clients de toute taille – des bureaux à domicile et des entreprises régionales aux grandes entreprises – à notre réseau filaire ou par satellite et leur offre un vaste éventail de services de communication. Alors que les clients de plus petite taille ont un accès réseau de classe entreprise par l'intermédiaire de notre réseau de fibres coaxiales hybrides local et régional, les locaux de nos grandes entreprises clientes sont généralement connectés au moyen d'un réseau de fibres. Grâce à l'acquisition d'ENMAX Envision Inc. en 2013, Shaw a considérablement accru la zone de couverture et la puissance de son réseau de fibres sur le marché très concurrentiel de Calgary, en Alberta.

L'éventail de services offerts par Shaw Business comprend :

- le service Internet sur fibre optique – des solutions Internet sur fibre optique évolutives et symétriques à des débits allant de 10 Mbps à plus de 10 Gbps;
- les services de commutation des données – des services de commutation sécurisés et privés pour établissements multiples;
- les solutions de reconnaissance vocale – des services de connexion du matériel de l'établissement du client au réseau de téléphonie et des solutions de transmission de la voix, à une fonction de communication entièrement gérée, unifiée et hébergée;
- Vidéo – services de vidéo et d'audio pour visionnement en public;
- les services de transmission vidéo – des services de transmission vidéo de grande qualité à l'échelle de l'Amérique du Nord, en temps réel.



Shaw a assumé un rôle de conseiller d'affaires de confiance offrant des services axés sur le segment des petites et moyennes entreprises du marché. Shaw Business s'occupe de tous les aspects de plus en plus complexes des communications de ses clients, pour que ceux-ci puissent se concentrer sur la croissance de leur entreprise. Dans le cadre de cette stratégie, Shaw a collaboré avec des chefs de file technologiques mondiaux pour offrir une gamme *intelligente* de solutions de communications d'entreprise gérées, conviviales et souples. Cette gamme *intelligente* comprend des solutions de TI et de communication gérées, de classe entreprise et économiques de plus en plus appréciées par les petites et moyennes entreprises alors que l'essor de l'économie numérique se poursuit et devient plus sophistiqué. La gamme *intelligente* de services comprend :



SmartVoice : une solution de communications unifiées qui intègre la messagerie instantanée, le statut de disponibilité, la messagerie électronique, la vidéoconférence et une application mobile, et qui repose sur la plateforme BroadWorks de Broadsoft.

SmartWiFi : une solution Internet entièrement gérée qui permet d'offrir une connectivité sans fil sécurisée et fluide aux employés et aux invités qui sont au bureau ou en déplacement et qui est déployée sur la plateforme Meraki de Cisco.

SmartSecurity : une plateforme de réseaux entièrement gérée, sécurisée et déployée sur la plateforme Meraki de Cisco qui protège les réseaux filaires et WiFi en bordure grâce à un contrôle d'accès, à la possibilité de contrôler quelles applications peuvent être lancées sur le réseau, au filtrage de contenu et à la connexion à des emplacements à distance.

Pour continuer à répondre aux besoins en évolution de nos clients, nous mettons en œuvre notre plan qui vise à faire en sorte que notre réseau filaire suit le rythme des attentes actuelles et futures de la clientèle de Shaw Business en matière de largeur de bande, de vitesse et de fiabilité. Se reporter à la rubrique «Réseau filaire de Shaw» qui contient une description de notre réseau filaire et des avancées que nous poursuivons.

Shaw Business dirige également le déploiement, à l'intention des clients de l'ouest du Canada, de services de TI hybrides depuis notre centre de données Calgary¹ ouvert en 2015. Ces services s'ajoutent naturellement aux services offerts actuellement par Shaw Business et s'appuient sur les 17 années d'expérience de ViaWest à titre de fournisseur de solutions de TI hybrides. Se reporter à l'analyse qui figure dans la rubrique «Services d'infrastructure d'entreprise».

Services de réseau filaire de gros

Par l'intermédiaire de nos réseaux d'accès filaires nationaux et régionaux, nous offrons des services aux fournisseurs de services Internet («FSI»), à d'autres entreprises de communication, aux radiodiffuseurs, aux gouvernements et aux autres entreprises et organismes qui ont besoin d'une connectivité de bout en bout à Internet et à des services de commutation de données au Canada et aux États-Unis. Nous continuons également de conclure des accords d'interconnexion d'égal à égal publics et privés et d'établir des connexions haute vitesse avec les principaux réseaux nord-américains, européens et asiatiques et d'autres exploitants de réseaux de base du volet un.

Services de radiodiffusion

Shaw Broadcast Services a recours à notre importante dorsale de fibres optiques pour gérer l'un des plus grands réseaux commerciaux de distribution des signaux multiservices, qui distribue plus de signaux télé et radio par satellite aux câblodistributeurs et à d'autres exploitants de systèmes multiplex au Canada et aux États-Unis que tout autre fournisseur de signaux satellite. Ces entreprises sont aussi appelées entreprises de distribution par relais satellite («EDRS»). Shaw Broadcast Services offre actuellement des services d'EDRS et des services de pointe de transmission de signaux à plus de 300 entreprises de distribution, et redistribue plus de 500 signaux télé et plus de 100 signaux audio, tant en anglais qu'en français, à des exploitants de systèmes multiplex.

Services de repérage

Shaw Tracking fournit des services de repérage de biens et des services de communication à plus de 600 entreprises clientes du secteur des transports surtout au Canada, lequel compte environ 49 000 véhicules qui ont recours à ces services. Par l'intermédiaire des réseaux satellites, cellulaires, WiFi et Bluetooth, Shaw Tracking procure la visibilité en temps réel immédiate du parc et du fret d'un client, notamment l'emplacement, ainsi que des mesures de performance et de productivité.



(en millions de dollars canadiens)	2016		2015	
	\$	Quote-part des données consolidées	\$	Quote-part des données consolidées
Produits	334	7 % ¹	246	5 % ¹
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	123	6 %	95	5 %

¹⁾ Compte non tenu des éliminations sectorielles.

²⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

La division Services d'infrastructure d'entreprise découle de l'acquisition de la société ViaWest située à Denver, au Colorado, en septembre 2014. Nous avons fait l'acquisition de ViaWest parce qu'elle était une plateforme de croissance dans le secteur attrayant des centres de données nord-américain et pour soutenir l'élargissement de notre gamme de services aux entreprises offerts dans l'ouest du Canada.

ViaWest est un chef de file des solutions de TI hybrides et offre des services de colocation, des services d'informatique en nuage, des services gérés, des services de sécurité et des services d'évaluation de la conformité et des capacités d'atténuation. Elle permet aux entreprises de tirer parti de leur infrastructure de TI existante et des nouvelles ressources d'informatique en nuage pour réaliser l'équilibre entre les coûts, l'extensibilité et la sécurité.

ViaWest, qui exploitait cinq centres de données dans deux marchés en 2004, possède maintenant 30 centres de données, d'une superficie totale de 1 000 000 pi ca de plancher technique utilisable, dont plus de 700 000 pi ca de surface prête à l'utilisation dans plusieurs villes américaines, notamment Denver, Dallas, Austin, Salt Lake City, Las Vegas, Minneapolis, Phoenix, Portland et le grand Philadelphia et une installation ouverte récemment à Plano, en banlieue de Dallas, au Texas. ViaWest est en mesure de poursuivre sa croissance aux États-Unis, puisqu'elle n'utilise que 71 % de ses installations actuelles (environ 500 000 pi ca), et qu'elle a la possibilité d'accroître la capacité de ses installations de Denver, de Las Vegas, de Minneapolis, de Portland et de Plano.



Vers la fin 2015, nous avons accru nos activités au Canada grâce à l'ouverture du nouveau centre de données de Calgary¹ qui porte notre marque canadienne, «Shaw Data Centre and Cloud Solutions, Powered by ViaWest». Shaw Data Centre and Cloud Solutions offre une gamme complète de solutions de TI hybrides aux entreprises de toutes tailles partout au Canada et tire parti des compétences de premier plan de ViaWest et de sa longue expérience de 17 ans.

Continuant de mettre en œuvre ses plans de croissance, Services d'infrastructure d'entreprise a acquis AppliedTrust au cours de l'exercice 2015 et INetU au cours de l'exercice 2016. Grâce à l'acquisition d'AppliedTrust, nous offrons des services-conseils de premier rang en sécurité, en conformité, en développement et en infrastructure qui répondent aux besoins pressants de nos clients en matière de sécurité et de conformité. INetU accroît nos capacités en matière d'informatique en nuage et de services gérés et étend notre territoire à l'est des États-Unis et à l'Europe.

Plus de 2 000 entreprises confient leur infrastructure et leurs données critiques à l'équipe de notre division Services d'infrastructure d'entreprise dont les membres chevronnés offrent des solutions locales, personnalisées, souples et adaptées pour répondre aux besoins d'affaires uniques de nos clients. Grâce à notre approche de gestion des comptes en équipe et à notre engagement de totale disponibilité, nous offrons des solutions sur mesure conçues pour garantir une fiabilité et une souplesse maximales.

Réseau filaire de Shaw

Chez Shaw, nous sommes fiers de notre réseau filaire de pointe, qui combine la puissance de la fibre, du coaxial et du WiFi et qui comprend :

- la dorsale de fibres optiques nord-américaine;
- les réseaux régionaux de distribution par fibre optique et par câble coaxial;
- la connectivité locale de Shaw Go Wifi.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Dorsale filaire

La dorsale du réseau filaire de Shaw comprend la capacité multifibre sur deux voies d'acheminement différentes traversant l'Amérique du Nord. La voie d'acheminement sud de la société est principalement constituée d'environ 7 000 kilomètres de fibre située sur des voies d'acheminement reliant Seattle à New York (en passant par Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Buffalo et Chicago). La voie d'acheminement nord-est constituée d'environ 4 000 kilomètres de fibre reliant Edmonton à Toronto (en passant par Saskatoon, Winnipeg et Thunder Bay). Ces voies, ainsi qu'un certain nombre de voies accessibles, assurent la redondance du réseau. Shaw utilise également une voie d'acheminement maritime constituée d'environ 330 kilomètres reliant Seattle à la région de Vancouver (en passant par Victoria) et a obtenu l'accès à une capacité additionnelle sur des voies pouvant relier de nombreuses villes, y compris Vancouver à Calgary, Vancouver à San Jose, Toronto à New York, Seattle à Vancouver et Edmonton à Toronto.

Réseau de distribution régional

Nous assurons la connexion entre notre réseau dorsal et nos clients résidentiels et nos entreprises clientes au moyen de nos vastes réseaux de distribution régionaux par fibres optiques et par câbles coaxiaux.

En 2013, nous avons réalisé la quasi-totalité d'importantes mises à niveau de notre réseau d'accès de câbles coaxiaux visant à éliminer les services de télévision analogique. Cette mise à niveau a libéré suffisamment de bande passante pour nous permettre d'augmenter considérablement la capacité de notre réseau de fibres coaxiales hybrides et de bonifier nos services Internet à large bande et nos autres services. Des terminaux vidéo numériques ont été déployés dans les résidences de nos clients pour que ceux-ci puissent bénéficier de services de télévision numérique à la place des anciens services de télévision analogique. Cette initiative de récupération a été désignée sous le nom de «mise à niveau au mode numérique».

En 2014 et en 2015, nous avons supprimé les services de télévision analogique de base restants dans la région de Vancouver, notre principal marché, dans le cadre d'une initiative désignée sous le nom de «mise à niveau au mode numérique II»). Par conséquent, les clients de la région de Vancouver ne reçoivent maintenant que des services de vidéo numérique. En 2016, les services analogiques de base ont été retirés des grands marchés restants (Calgary, Edmonton, Winnipeg et Victoria) ainsi que de plusieurs marchés de moyenne taille. Nous prévoyons retirer les services analogiques de base de tous les autres marchés, petits, moyens ou grands, d'ici novembre 2016.

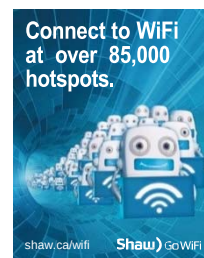
Shaw continue d'optimiser la capacité et l'efficacité de son réseau filaire et de réduire la congestion en déployant des câbles de fibres optiques dans une plus grande partie des réseaux d'accès et plus près des clients. Nous augmentons également le nombre de zones de couverture par fibre optique, ou «nœuds», dans le réseau filaire. Ce processus se poursuit au fil des ans pour accroître le recours à la fibre optique dans notre réseau filaire et réduire la distance parcourue par les signaux sur le câble coaxial jusque chez le client.

En 2016, nous avons déployé la toute dernière génération de matériel pour notre système de terminaison par modem câble, la «plateforme convergée d'accès par câble» dans nos hubs. Ce matériel permettra le déploiement futur de technologies d'accès comme la *Data over Cable Interface Specification version 3.1* («DOCSIS 3.1»). DOCSIS 3.1 représente la plus récente avancée de technologies qui permettent d'accroître la capacité de transmission d'un réseau de fibres coaxiales hybrides à partir des installations du client ou vers celles-ci. Nos investissements continus dans notre réseau ont permis notamment le lancement de WideOpen Internet 150 en juillet 2016. Grâce aux diverses initiatives de mise à niveau au mode numérique, au déploiement du réseau de fibres optiques à proximité des clients et à l'augmentation continue du nombre de nœuds dans le réseau de fibres coaxiales hybrides, nous devrions continuer d'améliorer grandement la performance et la capacité de notre réseau au cours des années à venir.

Shaw Go WiFi

Shaw a créé le plus vaste réseau WiFi des fournisseurs de service du Canada, Shaw Go WiFi. Shaw Go WiFi permet aux clients de faire l'expérience de la large bande ailleurs que dans leur résidence, et se veut une extension de notre réseau filaire.

Nous continuons d'étendre le réseau Shaw Go WiFi. Au cours de l'exercice 2016, Shaw a installé 12 500 points d'accès Shaw Go WiFi, portant ainsi à 85 000 le nombre total de points d'accès sur le réseau et à plus de 2,6 millions le nombre d'appareils actifs utilisant Shaw Go WiFi. De plus, nous avons conclu des ententes avec 105 municipalités visant à étendre les services de Shaw Go WiFi aux espaces publics sur leur territoire.



Réseau sans fil

En faisant l'acquisition de WIND Mobile en mars 2016, Shaw a ajouté une composante essentielle à son réseau convergé : le mobile.

Notre division Sans fil exploite actuellement un réseau sans fil en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, concentré sur les principaux marchés métropolitains que sont Vancouver, Edmonton, Calgary, Ottawa et Toronto et leurs environs.

La division Sans fil offre actuellement ses services sur un réseau 3G HSPA+ qui utilise le spectre SSFE-1. Le 3G est la troisième génération de normes et de technologies mobiles. La norme HSPA, ou «High Speed Packet Access» est une technologie qui fait appel au protocole IP pour transmettre des paquets de données à haute vitesse sur des réseaux 3G.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

En 2016, nous avons mis à niveau notre réseau 3G HSPA+ existant, une amélioration dont ont profité nos clients de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Notre division Sans fil travaille actuellement avec NOKIA pour améliorer considérablement son offre en déployant une mise à niveau à la technologie LTE-Advanced sur la totalité de la zone de couverture de son réseau sans fil (se reporter à la rubrique «Sans fil» ci-dessus).

Notre division Sans fil détient actuellement 50 MHz du spectre SSFE dans les principales régions de service de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et de 10 à 50 MHz du spectre SSFE dans certains autres marchés moins importants. Nos actifs dans le spectre permettront la mise à niveau prévue à la technologie LTE-Advanced ainsi que la croissance anticipée de la base de clientèle sur le réseau 3G HSPA+ existant (se reporter à la rubrique «Réglementation de la division Sans fil» ci-dessous).

Participation dans Corus

Corus est un chef de file des médias et du contenu qui crée et offre des marques et du contenu de qualité sur diverses plateformes à des auditoires partout dans le monde. Le portefeuille de services multimédias de la société comprend 45 services de télévision spécialisée, 39 stations de radio, 15 stations de télévision conventionnelle, des services de contenu mondiaux, des actifs numériques, des événements en direct, des éditions de livres pour enfants, des logiciels d'animation, et des services technologiques et médias. La gamme de marques de premier plan de Corus comprend Global Television, W Network, OWN : Oprah Winfrey Network Canada, HGTV Canada, Food Network Canada, HISTORY®, Showcase, National Geographic Channel, Q107, CKNW, Fresh Radio, Disney Channel Canada, YTV et Nickelodeon Canada. Le siège social de Corus est situé au Canada, et ses actions sont cotées à la TSX sous le symbole CJR.B.

Dans le cadre de la vente de Shaw Media à Corus, la société a reçu 71 364 853 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus. La société a consenti à conserver environ un tiers de sa participation dans Corus pour une période de 12 mois après la clôture, un deuxième tiers pour une période de 18 mois après la clôture et le dernier tiers pour une période de 24 mois après la clôture. La société a aussi consenti à ce que ses actions de catégorie B de Corus fassent partie du régime de réinvestissement des dividendes de Corus tout en étant assujetties aux périodes de conservation jusqu'au 1^{er} septembre 2017. Compte tenu des actions additionnelles émises à l'intention de la société en raison de la participation au régime de réinvestissement des dividendes de Corus, au 31 août 2016, la société détenait 74 135 891 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus qui représentaient environ 38 % du total des actions de catégorie A et de catégorie B émises de Corus. Au cours de la période du 1^{er} avril au 31 août 2016, la société détenait une participation moyenne pondérée de 37 % dans Corus.

Bien que les actions de catégorie B de Corus soient sans droit de vote, la société est réputée exercer une influence notable en raison de sa représentation au sein du conseil d'administration. En outre, la Shaw Family Living Trust («SFLT») contrôle tant Shaw que Corus. Le seul fiduciaire de SFLT, SFLTCO Ltd., est une société à capital fermé détenue par JR Shaw et dont le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, y compris JR Shaw à titre de président, Carol Shaw et quatre autres membres de la famille de JR Shaw. Se reporter à la rubrique «Transactions entre parties liées – Corus».

Investissements dans les collectivités

Shaw investit dans les collectivités auxquelles elle offre ses services depuis plus de 40 ans. Shaw croit qu'une société axée sur la collectivité doit faire plus que des dons philanthropiques – elle doit aussi rassembler et utiliser ses actifs pour faire connaître le travail qu'accomplissent ses partenaires communautaires pour faire une différence.



Depuis des décennies, l'une des principales initiatives communautaires de Shaw est de soutenir les organismes de bienfaisance qui viennent en aide aux enfants et aux jeunes. Grâce à la croissance de ses activités, Shaw peut mousser davantage le programme Shaw Kids Investment (SKIP), lequel sensibilise les gens aux besoins des organismes qui travaillent pour faire du Canada le meilleur endroit où vivre pour les enfants.

En 2016, Shaw a offert du soutien en argent et en nature à hauteur de 60 millions de dollars à plus de 1 000 organismes de bienfaisance locaux et nationaux qui travaillent pour améliorer les conditions de vie d'enfants et de jeunes partout au Canada.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Les partenariats de Shaw avec des organismes de bienfaisance locaux et nationaux servent également de complément à nos activités de marketing et de parrainage. La combinaison de nos investissements dans les collectivités et de nos activités commerciales traditionnelles est une excellente représentation de l'ensemble des valeurs de notre société, c'est-à-dire d'être une entreprise généreuse et axée sur les clients. Le partenariat entre Shaw et les dirigeants d'entreprises locales de Calgary et les organisateurs du circuit de la PGA visant l'organisation du Shaw Charity Classic, un tournoi de premier plan du circuit des Champions, qui appuie 124 organismes de bienfaisance pour les jeunes de l'Alberta et qui a permis de recueillir plus de 13 millions de dollars en quatre ans, est l'exemple le plus marquant des bienfaits de cette combinaison. L'événement est devenu un incontournable du calendrier des activités touristiques de Calgary et a été reconnu comme l'un des principaux tournois du circuit des Champions. Qui plus est, l'événement permet également de renforcer les relations entre la société et la collectivité.



Shaw a lancé un projet d'un an pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada. Dans le cadre de cette initiative, Shaw réalisera 150 vœux d'anniversaire pour le Canada en offrant du financement pour célébrer les gens et les organismes qui font une différence dans la vie d'enfants et de jeunes de partout au pays. Shaw est aussi très fière d'une autre initiative importante, la «Pink Shirt Day», une campagne nationale qui a pour but de sensibiliser les gens à la prévention de l'intimidation. En février 2016, la campagne de Shaw «Pink Shirt Promise» a rassemblé près de 100 000 Canadiens dans un dialogue pour prévenir et combattre l'intimidation.

Réglementation gouvernementale et nouveautés en matière de réglementation

La quasi-totalité des activités commerciales de la société au Canada est assujettie aux règles et règlements d'application de différentes lois (*Loi sur la radiodiffusion* (Canada) («*Loi sur la radiodiffusion*»), *Loi sur les télécommunications* (Canada) («*Loi sur les télécommunications*»), *Loi sur la radiocommunication* (Canada) («*Loi sur la radiocommunication*») et *Loi sur le droit d'auteur* (Canada) («*Loi sur le droit d'auteur*»)). La radiodiffusion et les télécommunications sont en règle générale régies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC») qui rend compte à deux ministères : dans le premier cas, au ministère du Patrimoine canadien («Patrimoine canadien»); et dans le second, au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique («ISDE»).

Conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, le CRTC a le mandat de surveiller et de réglementer tous les aspects du système de radiodiffusion et de faire preuve de souplesse en cette matière. La *Loi sur la radiodiffusion* exige des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) qu'elles accordent la priorité à la prestation de services canadiens, allouent un certain pourcentage de leurs produits à la production d'une programmation canadienne et fournissent des services de programmation efficacement. La *Loi sur la radiodiffusion* impose également aux télédiffuseurs des exigences en matière de contenu canadien. Les EDR de Shaw sont tributaires de l'attribution et de l'émission de licences (ou exercent leurs activités conformément à une exemption) par le CRTC.

La ministre du Patrimoine canadien surveille actuellement un processus visant à renforcer la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien dans un monde numérique en constante évolution. Ce processus pourrait changer la manière dont le contenu canadien est appuyé, y compris par voie de modifications de la *Loi sur la radiodiffusion* et d'autres lois portant sur la radiodiffusion. Ce processus en est actuellement à la phase de consultation. La ministre devrait publier un rapport sur les consultations d'ici la fin de janvier 2017. Au 28 novembre 2016, aucune proposition de modifications en particulier n'avait encore été formulée par la ministre.

Conformément à la *Loi sur les télécommunications*, le CRTC est tenu de s'assurer que les Canadiens de toutes les régions du Canada ont accès à des services de télécommunications de grande qualité, fiables et abordables. Le CRTC peut aussi s'abstenir d'exercer ses responsabilités de réglementation s'il conclut qu'un ou plusieurs services ou une ou plusieurs catégories de services d'une entreprise sont suffisamment concurrentiels pour protéger les intérêts des usagers. Tous les services d'accès Internet et de téléphonie résidentielle de détail de Shaw ont fait l'objet d'une abstention de la réglementation et ne sont pas assujettis à une réglementation tarifaire. Cependant, la réglementation a une incidence sur certaines conditions inhérentes à la prestation des services de détail de Shaw. Comme décrit ci-après sous la rubrique «Services d'accès Internet par un tiers», certains services de gros de Shaw sont réglementés.

Le CRTC et ISDE peuvent imposer des sanctions pécuniaires aux entreprises qui contreviennent à la *Loi sur les télécommunications*, à la *Loi sur la radiocommunication* et aux règlements et règles promulgués en application de celles-ci. Les activités techniques de la société sont réglementées par les exigences techniques et les normes de performance établies par ISDE, principalement en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication*.

Conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur du Canada («Commission du droit d'auteur») supervise la gestion collective des redevances sur les droits d'auteur au Canada, y compris l'examen et l'approbation des tarifs pour les utilisateurs du droit d'auteur, payables à des associations de droit d'auteur par les EDR, les télédiffuseurs et les services de diffusion de contenu en ligne. La Commission du droit d'auteur peut également émettre des ordonnances sur l'interprétation de la *Loi sur le droit d'auteur* au moment de rendre ses décisions sur les tarifs pour les utilisateurs du droit d'auteur.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Les rubriques ci-après présentent plus en détail les diverses questions de réglementation et les événements récents propres aux activités de Shaw.

Licences et propriété

Pour chacune de ses entreprises de câblodistribution, de services de radiodiffusion directe à domicile (SRD) par satellite ou de ses EDRS, la société détient une licence de radiodiffusion distincte ou est exemptée de licence en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. En août 2016, Shaw a déposé une demande pour renouveler ses licences pour toutes les entreprises de câblodistribution titulaires de licences. En mai 2016, le CRTC a renouvelé ces licences par voie administrative jusqu'au 30 novembre 2016 et signifié son intention de renouveler les licences du 1^{er} décembre 2016 au 31 août 2017. Dans le cadre de ce processus de renouvellement, le CRTC a tenu une audience avec comparution en septembre 2016 pour examiner les pratiques des EDR, dont Shaw, relatives aux exigences à l'égard d'un petit service de base et d'options d'assemblage souples afin d'assurer que les titulaires de licence offrent les services conformément aux exigences énoncées dans la réglementation et à l'esprit du cadre politique Parlons télé.

La société détient également des licences distinctes pour Shaw on Demand (vidéo sur demande) et Shaw Pay-Per-View. Le renouvellement des licences de Shaw on Demand fait actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de l'instance du CRTC en vue de renouveler les licences de télévision détenues par les grands groupes de propriété.

Possibilité de frais nouveaux ou d'augmentation de frais découlant de la réglementation

Les règlements du CRTC exigent des EDR titulaires de licence de câblodistribution qu'elles obtiennent le consentement d'un radiodiffuseur en direct pour distribuer leurs signaux sur un marché éloigné. Conformément aux règlements, les entreprises de SRD peuvent distribuer un signal de télévision en direct local sans consentement dans les limites de la province d'origine, mais doivent obtenir l'autorisation de distribuer ce signal à l'extérieur de la province d'origine sauf si elles sont tenues de distribuer ce signal par l'intermédiaire de leurs services de base. Les radiodiffuseurs peuvent se prévaloir de leur droit de limiter la distribution de leurs signaux sur un marché éloigné ou de leur droit à rémunération pour la distribution de ces signaux sur la base de ces règlements.

La Commission du droit d'auteur évalue un tarif pour la retransmission de signaux éloignés de télévision pour les années 2014 à 2018. Le tarif proposé par les sociétés de gestion des droits de retransmission constituerait, s'il est approuvé, une augmentation importante des tarifs d'abonnement à payer pour la retransmission d'émissions par signaux éloignés. La société a participé au processus d'audience et s'est opposée au projet de tarif au nom de ses divisions de câblodistribution et de SRD par satellite. Le dossier de cette instance est maintenant prêt, et les parties attendent la décision de la Commission du droit d'auteur.

Cadre réglementaire – «Parlons télé»

En octobre 2013, le CRTC a engagé une «conversation avec les Canadiens sur l'avenir de la télévision», désignée «Parlons télé», qui a donné lieu à un examen majeur du cadre réglementaire et politique qui régit le système de radiodiffusion canadien et à une série de décisions de principe prises en 2015 dont les suivantes :

- Conformément au nouveau cadre politique, les EDR titulaires de licences sont tenues d'offrir des services d'entrée de gamme (service de base) à 25 \$ à compter de mars 2016. Depuis mars 2016, tous les services facultatifs (qui ne sont pas offerts dans le service de base) doivent être offerts soit à la carte, soit sous la forme de forfaits pouvant comprendre jusqu'à dix services. À compter du 1^{er} décembre 2016, ces services doivent être offerts à la fois à la carte et sous la forme de forfaits comprenant jusqu'à dix services. Ces modifications auront une incidence considérable sur les systèmes de gestion de la clientèle des EDR et pourraient donner lieu à une certaine incertitude de marché qui pèsera sur les EDR et les services de programmation qu'elles offrent.
- Les modifications apportées aux règles d'assemblage des services facultatifs liés et indépendants pourraient accroître l'incertitude.
- Le CRTC a proposé de nouvelles règles relatives à la substitution simultanée, qui pourraient donner lieu à des rabais pour les erreurs des EDR ou à des pertes de privilèges pour les erreurs des radiodiffuseurs.
- Le CRTC a publié un nouveau code régissant la relation entre les EDR et leurs clients, le «Code de conduite pour les fournisseurs de services de télévision», et un nouveau code régissant la relation entre les EDR et les entreprises de programmation, le «Code sur la vente en gros». De plus, le CRTC a interdit les politiques d'annulation de 30 jours pour les services téléphoniques, les services Internet et les services de distribution de radiodiffusion.
- Un nouveau cadre politique relatif à la télévision locale et communautaire a introduit des modifications aux régimes et exigences de financement régissant les chaînes communautaires et les stations de télévision locales.

Accès pour le réseau filaire

Pour son réseau filaire, Shaw doit avoir accès aux structures de soutènement, telles que les poteaux, les câbles porteurs et les conduites des entreprises de télécommunications et des sociétés de services publics d'électricité afin de déployer des installations de câblodistribution. En vertu de la *Loi sur les télécommunications*, le CRTC a compétence sur les structures de soutènement des entreprises de télécommunications, y compris les tarifs d'utilisation par des tiers. La compétence du CRTC ne couvre pas les structures de soutènement des sociétés de services publics d'électricité, qui relèvent de la compétence des autorités de services publics provinciales. Pour son réseau filaire, Shaw a également besoin d'un accès pour construire des installations le long des routes et dans d'autres endroits publics. En vertu de la *Loi sur les télécommunications*, Shaw peut le faire avec le consentement de la municipalité ou autre administration publique compétente.

Nouveaux médias

Le CRTC a émis une ordonnance d'exemption relative aux entreprises de radiodiffusion de médias numériques selon laquelle les entreprises qui distribuent des services de radiodiffusion sur Internet et par la technologie de poste à poste au moyen d'appareils mobiles ne doivent pas offrir une programmation de télévision en exclusivité ou de manière autrement préférentielle de sorte que l'accès dépende de l'abonnement à un service mobile ou d'accès Internet de détail en particulier et ne doivent pas accorder de préférence indue ou faire subir de désavantage.

Le CRTC a décidé de ne pas imposer de droits sur les revenus des entreprises de médias numériques exemptées à l'appui du contenu canadien de nouveaux médias et a plutôt émis une ordonnance d'exemption pour les services de vidéo sur demande offerts par les EDR titulaires de licences et offerts directement aux consommateurs sur Internet.

Services d'accès Internet par un tiers

Shaw est mandatée par le CRTC pour permettre aux FSI indépendants de fournir des services Internet dans des locaux servis par le réseau filaire de Shaw («services d'accès Internet par un tiers»). En 2015, le CRTC a réalisé un examen du cadre politique des télécommunications filaires de gros, y compris les services d'accès Internet par un tiers, et a élargi les services obligatoires d'accès en gros pour y inclure les installations de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné et un virage vers un nouveau service d'accès Internet de gros dégroupé. Le nouveau service dégroupé sera introduit graduellement au cours des trois prochaines années et vise à permettre aux FSI indépendants de réduire leur dépendance aux installations de transport faisant actuellement partie du service de gros réglementé.

Au début de 2016, le CRTC a également ordonné à Shaw et à d'autres entreprises de télécommunications de déposer des études de coûts à jour des services filaires de gros dans le cadre de son examen des tarifs pour les services Internet de gros. Le CRTC se servira ensuite de ces mises à jour pour apporter plusieurs modifications à l'approche d'établissement des coûts des services Internet de gros et aux paramètres utilisés dans les études de coûts. En octobre 2016, le CRTC a approuvé des tarifs provisoires, en attendant de terminer son examen de ces études de coûts, qui étaient inférieurs aux tarifs proposés. Au terme de son examen, le CRTC pourra demander d'autres rajustements aux études de coûts de Shaw, qui sont susceptibles d'entraîner d'autres réductions des tarifs des services d'accès Internet par un tiers de Shaw.

Au cours de la prochaine année, le CRTC a également l'intention d'examiner les indicateurs de la qualité du service fourni aux concurrents et le plan de rabais tarifaire offert aux concurrents pour s'assurer qu'ils sont conformes au nouveau cadre de réglementation concernant les services de gros. Dans le cadre de cet examen, le CRTC peut étendre les obligations en matière de qualité du service aux fournisseurs de services Internet de gros.

Réglementation de la division Sans fil

Notre division Sans fil détient des licences visant l'utilisation du spectre des radiofréquences requis pour offrir ses services mobiles sans fil. Ces licences sont administrées par ISDE en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*. L'utilisation du spectre est régie par les conditions de licence, y compris la période de validité, la transférabilité et la divisibilité des licences, la conformité aux exigences techniques, l'interception légale, la recherche et le développement, le partage obligatoire des pylônes d'antennes et des sites de réception, et les services d'itinérance nationaux.

Les licences AWS-1 de la division Sans fil ont été délivrées en 2009 pour une période de dix ans et, avant leur expiration, peuvent être renouvelées pour une autre période maximale de dix ans. Les licences AWS-3 ont été délivrées en avril 2015 et ont une période de validité de 20 ans. Les conditions de renouvellement applicables des licences visant le spectre, les nôtres comme celles des autres entreprises de télécommunications, après la période initiale, seront déterminées par ISDE dans le cadre de consultations publiques qui commenceront avant l'expiration de ces licences.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

ISDE a un cadre qui établit les critères pour examiner et approuver les transferts de licences, les transferts potentiels et les transferts réputés, y compris l'examen du montant et la concentration des licences détenues avant et après le transfert proposé.

Les activités de notre division Sans fil pourraient subir des répercussions défavorables importantes si nous ne pouvions pas :

- obtenir des licences de spectre nouvelles ou supplémentaires;
- renouveler les licences de spectre existantes;
- obtenir l'approbation d'un transfert de licences de spectre;
- obtenir des licences de spectre qui donnent accès aux attributions appropriées du spectre de bandes à basse fréquence, qui possède des propriétés supérieures de propagation et de pénétration.

De plus, la division Sans fil pourrait connaître une augmentation de ses coûts ou une diminution de ses produits ou de ses marges, par suite de la modification ou de l'adoption récente de lois et de règlements ou de décisions d'ISDE ou du CRTC. Le CRTC et ISDE peuvent imposer des sanctions pécuniaires aux entreprises qui contreviennent à la *Loi sur les télécommunications*, à la *Loi sur la radiocommunication* et aux règlements et règles promulgués en application de celles-ci.

Le CRTC a le pouvoir de réglementer les services de télécommunications sans fil mobiles en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. Le CRTC a décidé de s'abstenir de réglementer la plupart des aspects des services sans fil mobiles, tout en poursuivant la surveillance des renseignements confidentiels des clients et en maintenant d'autres conditions générales s'appliquant au service sans fil mobile, notamment en rendant obligatoire la transférabilité des numéros de services sans fil et en se penchant sur les questions liées au service 911 à partir d'un téléphone mobile. En 2013, le CRTC a également mis en œuvre le Code sur les services sans fil, qui, entre autres :

- impose des limites aux frais de résiliation anticipée;
- interdit les contrats de plus de deux ans;
- exige le déverrouillage des appareils sans fil, les périodes d'essai dans les contrats de services sans fil et des plafonds en ce qui concerne les frais d'utilisation excédentaire de données et les frais d'itinérance de données.

En mai 2015, le CRTC a décidé de réglementer certains aspects des services sans fil de gros fournis par trois entreprises de services sans fil titulaires nationales et a publié un cadre politique détaillé régissant les services sans fil de gros, dont l'itinérance, le partage de pylônes et les exploitants de réseaux mobiles virtuels (ERMV). Le nouveau cadre exige des trois entreprises de services sans fil titulaires nationales qu'elles fournissent des services d'itinérance de gros à des entreprises de services sans fil non titulaires à des tarifs fondés sur les coûts. Une instance est en cours pour établir ces tarifs et les modalités des services d'itinérance nationaux de gros. Cette instance devrait se terminer au début ou au milieu de 2017 et pourrait avoir une incidence sur nos coûts d'itinérance et les tarifs et services que nous offrons à nos clients.

Les activités de notre division Sans fil dépendent de la capacité de celle-ci de localiser et de construire des sites de réception sans fil qui dans certains cas, exigent certaines autorisations ou approbations des municipalités, lesquelles varient d'une municipalité à l'autre, mais qui font également l'objet d'une surveillance fédérale. Le processus débouchant sur ces approbations peut comprendre un processus de consultation approfondi sur les priorités concernant l'aménagement des terres locales et les paramètres de conception des nouveaux sites de réception.

La division Sans fil conclut également des ententes en vertu desquelles elle colocalise son équipement de réception sur des pylônes détenus et exploités par des tiers et les trois entreprises de services sans fil titulaires nationales. Conformément aux modalités des licences de spectre et au cadre politique du CRTC pour les services sans fil de gros, les trois entreprises de services sans fil titulaires nationales doivent permettre à des concurrents, dont WIND, de colocaliser leur équipement sur leurs pylônes. Cependant, le processus de négociation du partage des pylônes est incertain et coûteux en temps, et les processus d'ISDE et du CRTC disponibles pour obliger les titulaires à respecter les règles existantes peuvent eux aussi se révéler difficiles et exiger beaucoup de temps.

Instance du CRTC sur les services de base

En juin 2016, le CRTC a achevé son examen des services de télécommunication de base au Canada. Dans le cadre de cette instance, le CRTC s'est penché sur les points suivants : i) les services (p. ex., téléphone et large bande) dont tous les Canadiens ont besoin pour participer pleinement à l'économie numérique; ii) la question de savoir s'il faut apporter des modifications au régime de subvention et au régime de contribution nationale pour financer l'élargissement ou l'adoption de services à large bande au Canada; iii) les mesures à prendre pour que les services à large bande soient offerts à des prix abordables au Canada; et iv) la description des rôles respectifs du secteur privé, du CRTC et du gouvernement pour assurer aux Canadiens un accès aux services de télécommunication de base. À l'heure actuelle, le Fonds de contribution nationale supervisé par le CRTC offre des subventions aux entreprises qui offrent le service téléphonique local dans les zones de desserte à coût élevé et le service de relais vidéo aux Canadiens malentendants. Les fournisseurs canadiens de services de télécommunications, y compris Shaw, sont tenus de contribuer à ce fonds. Bien que l'issue de cette instance soit incertaine, il pourrait s'ensuivre d'importantes modifications des obligations réglementaires de Shaw en sa qualité de fournisseur de services de télécommunications. La décision du CRTC est attendue.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Examen des pratiques de différenciation des prix

En mai 2016, le CRTC a entamé un examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données sur les réseaux filaires et les réseaux sans fil. Le CRTC déterminera quelles pratiques de différenciation des prix contreviennent à la *Loi sur les télécommunications*, s'il y a lieu, ainsi que les avantages de ces pratiques et les préoccupations qui les entourent de manière plus générale en vue d'établir une politique réglementaire claire et transparente.

Loi anti-pourriel

La Loi canadienne anti-pourriel, combinée avec les règlements adoptés en vertu de cette dernière, établit un régime complet de réglementation sur le commerce électronique, y compris l'exigence d'obtenir le consentement du destinataire avant d'envoyer des messages commerciaux électroniques et d'installer des programmes d'ordinateur. La Loi canadienne anti-pourriel est appliquée principalement par le CRTC, et la non-conformité à la loi pourrait donner lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars.

Restrictions quant à la propriété et au contrôle exercés par des non-Canadiens

Des non-Canadiens sont autorisés à détenir et à contrôler, directement ou indirectement, jusqu'à 33,3 % des actions avec droit de vote et jusqu'à 33,3 % des droits de vote d'une société de portefeuille ayant une filiale d'exploitation titulaire d'une licence en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. En outre, jusqu'à 20 % des actions avec droit de vote et jusqu'à 20 % des droits de vote d'un titulaire de licence peuvent être détenus et contrôlés, directement ou indirectement, par des non-Canadiens. Par ailleurs, le chef de la direction et au moins 80 % des membres du conseil d'administration du titulaire de licence doivent être des résidents canadiens. Il n'existe aucune restriction quant au nombre d'actions sans droit de vote de la société de portefeuille ou du titulaire de licence pouvant être détenues par des non-Canadiens. La société de portefeuille ou le titulaire de licence ne peut être de fait contrôlé par des non-Canadiens, une question qui relève de la compétence du CRTC. Afin de se conformer aux exigences de résidence des administrateurs formulées dans les *Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens)* (les «Instructions»), 80 % des membres du conseil d'administration de Shaw sont des résidents canadiens. Autrement, avec l'approbation du CRTC, les exigences prescrites dans les Instructions peuvent être satisfaites par la création d'un Comité de programmation indépendant (CPI) afin de surveiller les décisions en matière de programmation. Avec l'approbation du CRTC, Shaw a créé un CPI afin de se conformer aux Instructions.

Les mêmes restrictions s'appliquent à certaines entreprises de télécommunications canadiennes aux termes de la *Loi sur les télécommunications* ainsi qu'aux termes de la *Loi sur la radiocommunication* et des règlements connexes, sauf en ce qui concerne l'exigence d'avoir un chef de la direction qui soit un résident canadien. Les exigences en matière de propriété canadienne ne s'appliquent pas aux entreprises de télécommunications filaires et sans fil dont les revenus annuels tirés des services de télécommunications offerts au Canada représentent moins de 10 % du total des revenus annuels du secteur. Ces amendements pourraient entraîner une plus grande concurrence dans le marché des télécommunications au Canada.

Les statuts de la société contiennent des mesures visant à assurer que la société continue de se conformer aux exigences en matière de propriété canadienne applicables et peut obtenir, modifier ou renouveler la licence d'exploitation de l'une ou de l'autre de ses entreprises. Shaw doit déposer chaque année un rapport de conformité auprès du CRTC confirmant son admissibilité à exploiter une entreprise de télécommunications au Canada.

Questions environnementales

Les activités de Shaw sont assujetties à la réglementation environnementale, y compris en ce qui a trait aux déchets électroniques, au papier imprimé et à l'emballage. Un certain nombre de provinces ont adopté une réglementation prévoyant le traitement de certains types de déchets électroniques et autres déchets au moyen de programmes de bonne gestion des produits. En vertu d'un tel programme, les sociétés qui fournissent des produits désignés dans une province sont tenues de participer à un programme approuvé, ou d'en concevoir un, en matière de collecte et de recyclage de matériel désigné et, dans certains cas, de payer des frais unitaires. Cette réglementation n'a pas eu, et ne devrait pas avoir, une incidence marquée sur les résultats ou la situation concurrentielle de la société.

PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Shaw mesure le succès de ses stratégies en se servant de divers inducteurs de performance clés. Nous les présentons ci-après, ainsi que leur pertinence, leur définition, les méthodes de calcul et les hypothèses sous-jacentes.

MESURES FINANCIÈRES

Produits

Les produits sont mesurés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Ils représentent les entrées de trésorerie, les créances et les autres contreparties provenant de la vente de produits et de services. Les produits sont présentés déduction faite d'éléments comme les rabais et ristournes, les commissions d'agence et certains droits d'accise et taxes de vente. Ils représentent la base à partir de laquelle sont calculés les flux de trésorerie disponibles, un des principaux inducteurs de performance; par conséquent, ils mesurent la possibilité de dégager des flux de trésorerie disponibles en plus d'indiquer notre croissance dans un marché concurrentiel.

Les documents d'information continue de la société peuvent contenir une analyse sur des mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les obligations d'information continue de la société peuvent aussi comprendre la présentation d'une analyse sur d'autres mesures financières conformes aux PCGR. Les autres mesures conformes aux PCGR comprennent des postes, des intitulés et des sous-totaux inclus dans les états financiers. La société utilise ces mesures afin de prendre des décisions liées à l'exploitation et d'évaluer son rendement. Certains investisseurs, analystes et autres lecteurs utilisent ces mesures pour évaluer la performance opérationnelle et financière de la société et comme un indicateur de sa capacité à rembourser sa dette et à donner un rendement aux actionnaires. Les mesures non conformes aux IFRS et les autres mesures conformes aux PCGR n'ont pas été présentées comme un substitut au résultat net ou à toute autre mesure de rendement ou de liquidité prescrite par les IFRS. Le texte qui suit dresse la liste des utilisations par la société des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures conformes aux PCGR et présente un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus semblables ou un renvoi à ce rapprochement.

Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement correspond aux produits diminués des charges d'exploitation et d'administration. Il a pour objet d'indiquer la capacité de la société d'assurer le service de la dette ou d'emprunter et, ainsi, il est calculé avant les éléments non récurrents, comme les charges de restructuration, l'amortissement (une charge hors trésorerie) et les intérêts. Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement est également l'une des mesures retenues par les investisseurs pour évaluer l'entreprise.

Les augmentations relatives d'une période à l'autre du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement et de la marge d'exploitation sont représentatives de la réussite de la société à offrir à sa clientèle des produits et des services de valeur et à brancher nos clients sur le monde pour qu'ils connaissent la meilleure expérience de connectivité fluide qui soit.

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août	
	2016	2015
Résultat d'exploitation tiré des activités poursuivies	1 134	1 134
Ajouter (déduire) :		
Charges de restructuration	23	39
Amortissement :		
Produits différés tirés du matériel	(67)	(78)
Coûts de matériel différés	151	164
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	873	778
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement	2 114	2 037

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Marge d'exploitation

La marge d'exploitation est calculée en divisant le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement par les produits.

	Exercices clos les 31 août		
	2016	2015	Variation
Consommateurs	44,4 %	44,9 %	(0,5) pt
Services de réseau d'entreprise	48,4 %	49,2 %	(0,8) pt
Services d'infrastructure d'entreprise	36,8 %	38,6 %	(1,8) pt
Sans fil	21,1 %	—	s. o.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles se composent des flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies et des flux de trésorerie disponibles provenant des activités abandonnées.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies correspondent au résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, plus les dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les variations des soldes de créances relatifs aux transactions de financement du matériel de l'abonné à titre d'élément de trésorerie, moins les dépenses d'investissement (selon la comptabilité d'engagement et nettes du produit de la cession d'immobilisations corporelles et rajusté pour exclure les montants financés à même le fonds d'investissement accéléré) et les coûts de matériel (montant net), les intérêts, l'impôt payé ou à payer, les dividendes versés sur les actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif rachetables de la société, la capitalisation récurrente des régimes de retraite déduction faite de la charge au titre des régimes de retraite et rajustée pour exclure la charge de rémunération fondée sur des actions.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies ne sont pas présentés de manière sectorielle. Certaines composantes des flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies, notamment le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, continuent d'être présentées de manière sectorielle. Les dépenses d'investissement et les coûts de matériel (montant net) sont présentés ensemble pour les divisions Consommateurs et Services de réseau d'entreprise en raison de leur infrastructure commune, tandis que ceux des divisions Services d'infrastructure d'entreprise et Sans fil sont présentés séparément. D'autres éléments, y compris les intérêts et les impôts payés, ne peuvent généralement pas être attribués à un secteur, de sorte qu'ils sont présentés de manière consolidée.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des activités abandonnées se composent du résultat provenant des activités abandonnées avant les charges de restructuration, l'amortissement, l'impôt et les autres éléments non liés aux activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (selon la comptabilité d'engagement et nettes du produit de la cession d'immobilisations corporelles et rajustées pour exclure les montants financés à même le fonds d'investissement accéléré) et les coûts de matériel (montant net), l'impôt payé ou à payer, l'amortissement des droits de diffusion sur les actifs détenus en vue de la vente, les montants de trésorerie se rapportant au financement des obligations au titre des avantages imposées par le CRTC liées à l'acquisition de propriétés médias, la capitalisation récurrente des régimes de retraite déduction faite de la charge au titre des régimes de retraite, et excluent les participations ne donnant pas le contrôle qui sont incluses dans le résultat provenant des activités abandonnées avant charges de restructuration, amortissement, impôt et autres éléments non liés aux activités d'exploitation.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

La société utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure de sa capacité à rembourser la dette et à verser des dividendes aux actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles consolidés sont calculés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août		
	2016	2015	Variation en %
Produits			
Consommateurs	3 752	3 752	–
Services de réseau d'entreprise	548	520	5,4
Services d'infrastructure d'entreprise	334	246	35,8
Sans fil	280	–	s. o.
	4 914	4 518	8,8
Éliminations intersectorielles	(30)	(32)	6,3
	4 884	4 486	8,9
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement¹			
Consommateurs	1 667	1 686	(1,1)
Services de réseau d'entreprise	265	256	3,5
Services d'infrastructure d'entreprise	123	95	29,5
Sans fil	59	–	s. o.
	2 114	2 037	3,8
Dépenses d'investissement et coûts de matériel (montant net)² :			
Consommateurs et Services de réseau d'entreprise	915	954	(4,1)
Services d'infrastructure d'entreprise	155	152	2,0
Sans fil	121	–	s. o.
	1 191	1 106	7,7
Financement du fonds d'investissement accéléré ¹	–	(150)	100,0
	1 191	956	24,6
Flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies avant les éléments suivants :	923	1 081	(14,6)
Moins :			
Intérêts	(299)	(281)	(6,4)
Impôts payés	(266)	(304)	12,5
Autres rajustements :			
Dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon mise en équivalence	34	–	s. o.
Rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie	3	4	(0,3)
Rajustement de la charge de retraite	(40)	(47)	14,9
Financement du matériel de l'abonné	8	13	(38,5)
Dividendes sur les actions privilégiées	(13)	(13)	–
Flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies	350	453	(22,7)
Résultat provenant des activités abandonnées avant charges de restructuration, amortissement, impôt et autres éléments non liés aux activités d'exploitation	229	342	(33,0)
Moins :			
Dépenses d'investissement	(5)	(16)	68,8
Impôts payés	(26)	(71)	63,4
Droits de diffusion	(33)	–	s. o.
Financement des obligations au titre des avantages imposées par le CRTC	(11)	(31)	64,5
Participations ne donnant pas le contrôle	(20)	(26)	23,1
Rajustement de la charge de retraite	(2)	2	–
Flux de trésorerie disponibles provenant des activités abandonnées	132	200	(34,0)
Flux de trésorerie disponibles	482	653	(26,2)

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

²⁾ Voir la note 24 des états financiers consolidés audités.

Fonds d'investissement accéléré

En 2013, la société a constitué un fonds théorique, le fonds d'investissement accéléré, d'un montant maximum de 500 millions de dollars provenant du produit reçu ou à recevoir de plusieurs transactions stratégiques. Les initiatives d'investissement accéléré ont été financées à même ce fonds et non par les flux de trésorerie d'exploitation. Parmi les principaux investissements, notons l'achèvement des centres de données internes et externes de Calgary, la poursuite de la numérisation du réseau et d'autres mises à niveau de la largeur de bande, le développement de la transmission IP de contenu vidéo, l'expansion du réseau WiFi et l'offre additionnelle de produits innovateurs par Shaw Go WiFi et d'autres applications afin d'améliorer l'expérience de connectivité. La société a investi environ 110 millions de dollars à l'exercice 2013, 240 millions de dollars à l'exercice 2014 et 150 millions de dollars à l'exercice 2015. Le fonds d'investissement accéléré a été fermé au cours de l'exercice 2015.

MESURES STATISTIQUES :

Nombre d'abonnés (ou unités génératrices de produits («UGP»)), y compris le taux de pénétration et les clients de services groupés

La société mesure le nombre de ses abonnés aux services des divisions Consommateurs, Services de réseau d'entreprise et Sans fil. Dans les divisions Consommateurs et Services de réseau d'entreprise, les abonnés aux services vidéo par câblodistribution incluent les clients résidentiels, les clients des immeubles à logements multiples et les clients commerciaux. Un client résidentiel qui a au moins le service de câblodistribution de base compte pour un abonné. Dans le cas des immeubles résidentiels à logements multiples, comme les immeubles d'habitation, chaque locataire qui a au moins le service de câblodistribution de base compte pour un abonné, que le service soit facturé à l'abonné ou qu'il soit compris dans le loyer. Chaque établissement d'un client commercial (p. ex., les établissements hospitaliers, hôteliers et de vente au détail) qui a au moins le service de câblodistribution de base compte pour un abonné. Le nombre d'abonnés aux services de vidéo par satellite est mesuré de la même façon que le nombre d'abonnés des services de vidéo par câblodistribution, sauf que ce nombre comprend également les abonnés saisonniers qui ont indiqué leur intention de se réabonner dans les 180 jours suivant le débranchement. Les abonnés du service Internet incluent l'ensemble des modems facturés, tandis que les lignes de téléphonie comprennent l'ensemble des lignes téléphoniques facturées. Le nombre d'abonnés exclut les comptes qui ne comportent pas de frais, mais inclut les comptes promotionnels.

Le nombre d'abonnés, ou d'UGP, et les statistiques de pénétration mesurent la part de marché, de même qu'ils indiquent le succès des stratégies de groupage et d'établissement des prix.

Les UGP des divisions Consommateurs et Services de réseau d'entreprise représentent le nombre de produits vendus aux clients et comprennent les services de vidéo (abonnés des services de câblodistribution et par satellite), Internet et de téléphonie. Au 31 août 2016, ces deux divisions comptaient environ 5,8 millions d'UGP.

Dans la division Sans fil, un abonné récurrent ou une UGP récurrente (p. ex., téléphone cellulaire, téléphone intelligent, tablette ou appareil Internet mobile) ont accès au réseau sans fil pour leurs services voix ou données, qu'ils soient prépayés ou postpayés. Les abonnés des services prépayés comprennent les UGP pour lesquelles les crédits prépayés inscrits au compte arrivent à échéance dans moins de 90 jours. Au 31 août 2016, la division Sans fil comptait environ 1,0 million d'UGP.

Produits moyens par abonné (PMA) aux services sans fil par mois

Les PMA de la division Sans fil sont calculés comme les produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés au réseau au cours de la période et sont exprimés en tarif mensuel. Cette mesure utilisée dans le secteur permet d'évaluer la performance opérationnelle d'une entité qui fournit des services sans fil, mais n'a pas une signification normalisée selon les IFRS.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La société a préparé ses états financiers consolidés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). La compréhension des méthodes comptables de la société est nécessaire à l'analyse complète des résultats, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des tendances. Voir la note 2 des états financiers consolidés pour en savoir davantage sur les méthodes comptables. La section qui suit porte sur les estimations et les hypothèses clés formulées par la direction à partir des IFRS et sur leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes connexes. Une analyse des méthodes comptables critiques de la société est donnée ci-après.

Comptabilisation des produits et des charges

Les produits sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, à condition qu'au moment où ils sont fournis, le recouvrement ultime soit raisonnablement assuré. Les services sont considérés comme fournis lorsqu'il existe une assurance raisonnable quant à l'évaluation de la contrepartie qui sera tirée du service rendu. Les produits provenant des services de câblodistribution, d'Internet, de téléphonie numérique, des SRD et des services sans fil comprennent les produits des abonnements lorsqu'ils sont gagnés. Les produits sont considérés comme gagnés à la fin de la période de service conformément à la facturation du client.

La société est partie à des accords de prestations multiples qui comprennent des frais initiaux (produits des frais de branchement des abonnés ou produits tirés du matériel installé chez l'abonné) et des produits d'abonnement connexes. La société a déterminé que les frais initiaux facturés aux clients ne constituent pas des unités de comptabilisation distinctes; par conséquent, ces sources de revenus sont évaluées comme un tout.

Produits des frais de branchement des abonnés

Les frais de branchement n'ont aucune valeur distincte pour l'abonné sans l'obtention, auprès de la société, de services par abonnement supplémentaires; par conséquent, les produits des frais de branchement doivent être différés et comptabilisés systématiquement au cours des périodes où les services par abonnement sont gagnés. Aucune durée n'est précisée quant à la réception par le client du service par abonnement connexe; par conséquent, la société a tenu compte de son taux de désabonnement des clients et d'autres facteurs, comme la concurrence exercée par les nouveaux arrivants sur le marché, pour parvenir à une période de report de trois ans.

Coûts de branchement des abonnés et coûts d'installation

Les coûts du branchement physique d'un nouveau foyer sont inscrits à l'actif comme un élément du réseau de distribution de la société étant donné que le potentiel de service du réseau de distribution est amélioré par la capacité de créer des revenus d'abonnement futurs. Les coûts de débranchement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, puisque l'activité ne crée pas de revenus futurs.

Produits et charges liés au matériel installé chez l'abonné

Le matériel disponible à la vente installé chez l'abonné, qui comprend en général les terminaux de câblodistribution numérique et le matériel de réception des SRD, n'a aucune valeur distincte pour l'abonné sans l'obtention, auprès de la société, de services par abonnement supplémentaires. Par conséquent, les produits tirés du matériel sont différés et comptabilisés systématiquement au cours des périodes où les produits des services par abonnement sont gagnés. Étant donné que les ventes de matériel et les produits d'abonnement connexes sont considérés comme constitutifs d'une seule opération, la comptabilisation des produits tirés du matériel commence lorsque le service de l'abonné est activé. Aucune durée n'est précisée quant à la réception par le client du service par abonnement connexe; par conséquent, la société a tenu compte de divers facteurs, y compris son taux de désabonnement des clients, la concurrence exercée par les nouveaux arrivants sur le marché et l'évolution de la technologie, pour parvenir à une période de report de trois ans.

Parallèlement aux produits tirés du matériel, la société engage également des coûts directs différentiels, qui comprennent le coût du matériel et les coûts d'installation connexes. Ces coûts directs ne peuvent être séparés du service par abonnement non encore rendu inclus dans l'accord de prestations multiples. Selon IAS 2, *Stocks*, ces coûts représentent des coûts incorporables et sont reportés et amortis sur la même période de trois ans que la comptabilisation des produits tirés du matériel connexe. En règle générale, le coût du matériel et les coûts d'installation dépassent le prix de vente du matériel au client (le matériel est vendu au client à un prix subventionné). La société diffère le coût entier du matériel, y compris la subventionnée, étant donné qu'elle a déterminé que ce coût excédentaire sera recouvré au moyen des produits futurs tirés des abonnements et que l'investissement du client dans le matériel crée de la valeur par une fidélisation.

Produits et charges liés au matériel de Shaw Tracking

Les produits tirés du matériel de Shaw Tracking sont comptabilisés sur la durée du contrat de service correspondant pour le temps d'antenne, laquelle est généralement de cinq ans.

Parallèlement aux produits tirés du matériel de Shaw Tracking, la société engage également des coûts directs différentiels, qui comprennent le coût du matériel. Ces coûts directs ne peuvent être séparés du service par abonnement non encore rendu qui est inclus dans l'accord de prestations multiples. Selon IAS 2, *Stocks*, ces coûts représentent des coûts incorporables et sont reportés et amortis sur la même période de cinq ans que la comptabilisation des produits tirés du matériel connexe.

Produits et charges liés aux installations de Shaw Business

La société reçoit également des produits tirés des installations dans le cadre des activités contractuelles de Shaw Business avec des clients commerciaux, qui sont différés et comptabilisés de manière linéaire à titre de produits sur la durée du contrat de service connexe, qui s'étend généralement sur une période de deux à dix ans. Les coûts directs et différentiels, qui sont propres au contrat de service et qui n'excèdent pas les produits initiaux tirés des installations, sont différés et comptabilisés comme des charges d'exploitation de manière linéaire sur la même période.

Produits tirés du matériel sans fil

Les produits de la vente directe de matériel aux abonnés ou aux détaillants sont comptabilisés lorsque le matériel leur est livré et est accepté par ceux-ci.

La société offre un programme facultatif de rabais sur les combinés sans fil, aux termes duquel l'abonné bénéficie du rabais applicable s'il maintient son abonnement, de sorte que la créance liée au rabais à la conclusion de la transaction est réduite sur une période donnée. Une partie des produits futurs tirés du service est portée en diminution du rabais initial accordé pour le combiné. La division Sans fil offre aussi un plan qui permet aux abonnés de bénéficier de rabais initiaux sur les combinés plus importants que ceux auxquels ils seraient admissibles, à la condition qu'ils versent des frais additionnels prédéterminés pour leur forfait mensuel en vigueur. Les frais sont facturés chaque mois et sont alors comptabilisés à titre de produits.

La société comptabilise le rabais sur le combiné à titre de créance et de produit à la date de la vente du matériel au motif que la créance est recouvrable. La créance est réalisée selon la méthode linéaire sur la période d'extinction du rabais, soit au plus deux ans, et une réduction correspondante est comptabilisée dans les produits. Le montant de la créance est classé dans les autres créances courantes ou non courantes, selon le cas, aux états de la situation financière consolidés.

Produits tirés des abonnés provenant des activités abandonnées

En ce qui concerne l'ancienne division Médias, les produits d'abonnement étaient comptabilisés mensuellement en fonction du nombre d'abonnés. Les produits publicitaires étaient comptabilisés dans la période au cours de laquelle les publicités étaient diffusées ou affichées sur les propriétés numériques de la société, et étaient présentés déduction faite des commissions d'agence, car ces montants étaient payés directement à l'agence ou à l'annonceur. Lorsqu'un accord de vente comprenait des messages publicitaires multiples, le produit était affecté aux messages publicitaires individuels prévus par l'accord selon la juste valeur relative.

Classement dans le compte de résultat

La société fait la distinction entre l'amortissement des produits différés tirés du matériel et des coûts de matériel différés et les produits et charges comptabilisés relativement aux activités de services courantes dans le compte de résultat. Les produits et les coûts liés au matériel sont différés et constatés sur la durée prévue des produits futurs connexes (c.-à-d. les produits mensuels d'abonnement au service), la période de comptabilisation allant de trois à cinq ans. Par conséquent, l'amortissement des produits différés tirés du matériel et des coûts de matériel différés sont des éléments hors trésorerie dans le compte de résultat, au même titre que l'amortissement des produits différés tirés du droit indéfectible d'utilisation, que la société distingue aussi de ses produits courants. De plus, durant le cycle de vie de la relation avec un abonné, l'abonné achète généralement le matériel installé chez lui au début de cette relation, tandis que les produits d'abonnement représentent une source de revenus continue au cours de cette relation. Par conséquent, cette présentation établit également une distinction plus nette dans le compte de résultat entre les activités qui ont un effet sur la trésorerie et celles qui n'en ont pas, et entre les sources de produits initiales et les sources de produits continues, ce qui aide les lecteurs des états financiers à prédire les flux de trésorerie futurs liés aux activités d'exploitation.

Provision pour créances douteuses

La société dégage la majorité de ses produits de la vente à crédit à des abonnés individuels. Étant donné que certains abonnés ne paient pas leur dette, la vente à crédit comporte nécessairement des pertes sur créances. La société est tenue de formuler une estimation quant à la provision appropriée pour créances douteuses à l'égard de ses créances clients. Pour établir l'estimation, la société tient compte de facteurs comme le nombre de jours pendant lesquels le compte de l'abonné est en souffrance, le fait que l'abonné continue ou non à recevoir le service, les antécédents de la société en matière de recouvrement et les variations de la situation d'affaires. La provision estimative requise est une question de jugement et la perte réelle subie peut être supérieure ou inférieure à l'estimation, selon les événements qui ne sont pas encore survenus et qui sont imprévisibles, comme l'évolution de la situation d'affaires, de la conjoncture économique et de la situation personnelle. Des situations entraînant la détérioration ou l'amélioration du classement chronologique des créances clients et du recouvrement augmenteront ou réduiront les créances douteuses.

Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles – inscription à l'actif des coûts de main-d'œuvre directs et des coûts indirects

Le coût des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles inclut les coûts directs de construction ou de développement (comme le coût des matières premières et de la main-d'œuvre) et les coûts indirects directement imputables à l'activité de construction ou de développement. La société inscrit à l'actif les coûts de main-d'œuvre directs et les coûts indirects spécifiques engagés pour la construction de nouveaux actifs, l'amélioration d'actifs existants et le branchement de nouveaux abonnés. Ces coûts sont inscrits à l'actif puisqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction, au développement ou à l'amélioration des réseaux ou des autres immobilisations incorporelles. Les dépenses de réparation et d'entretien sont imputées aux charges d'exploitation dès qu'elles sont engagées.

Les coûts de main-d'œuvre directs et les coûts indirects spécifiques sont inscrits à l'actif dans trois principaux secteurs :

1. Services du siège social, notamment le service de technologie et d'exploitation du réseau : Le service de technologie et d'exploitation du réseau participe principalement à la planification et au développement de l'ensemble de l'infrastructure de câblodistribution, d'Internet et de téléphonie numérique. Les coûts de main-d'œuvre et les coûts indirects immédiatement imputables à ces activités sont inscrits à l'actif puisqu'ils sont directement liés à la planification et à la conception de la construction du réseau de distribution. De plus, le service de technologie et d'exploitation du réseau déploie des efforts considérables dans le développement de systèmes visant à soutenir le service de téléphonie numérique, le réseau WiFi et des projets liés à de nouveaux systèmes de gestion de la clientèle, de facturation et de soutien à l'exploitation. Les coûts de main-d'œuvre liés directement à ces projets et à d'autres projets sont inscrits à l'actif.
2. Services de construction du réseau de câblodistribution régional, qui se consacrent principalement à la construction, à la réfection et à l'amélioration de l'infrastructure de câblodistribution, d'Internet et de téléphonie numérique : Les coûts de main-d'œuvre et les coûts indirects immédiatement imputables à ces activités sont inscrits à l'actif puisqu'ils sont directement liés à la construction ou à l'amélioration du réseau de distribution. Les projets d'investissement comprennent, sans toutefois s'y limiter, la construction de nouveaux lotissements, l'accroissement de la capacité du réseau pour Internet, la téléphonie numérique et la vidéo sur demande en réduisant le nombre de foyers alimentés à partir de chaque nœud et l'augmentation de la capacité des installations, y compris le projet de mise à niveau du réseau au mode numérique, et le réseau WiFi.
3. Activités liées aux abonnés, comme l'installation de nouveau matériel de branchement et de nouveaux services Internet et de téléphonie numérique : Les coûts de main-d'œuvre et les coûts indirects immédiatement imputables à l'installation de nouveaux services sont inscrits à l'actif puisqu'ils sont liés à l'installation d'une immobilisation (câblage, logiciel, etc.) qui améliore le potentiel de service du réseau de distribution grâce à la capacité de tirer des produits d'exploitation futurs sur ces services. Les coûts liés aux appels de service, aux recouvrements, aux débranchements et aux rebranchements qui ne nécessitent pas l'installation d'immobilisations sont passés en charges.

Les montants inscrits à l'actif des coûts de main-d'œuvre directs et des coûts indirects spécifiques fluctuent d'un exercice à l'autre selon le niveau de croissance des abonnements et d'amélioration des installations pour de nouveaux services. De plus, l'inscription à l'actif varie selon la proportion des coûts de main-d'œuvre interne par rapport aux coûts des sous-traitants externes déployés dans les projets de construction.

Dans bien des cas, le pourcentage des coûts de main-d'œuvre directs inscrits à l'actif est déterminé par la nature de l'emploi dans un service précis. Par exemple, une partie importante des coûts de main-d'œuvre et coûts indirects spécifiques des services de construction de câblodistribution régionale sont inscrits à l'actif, étant donné la nature des activités exécutées par ces services. L'inscription à l'actif est également établie en fonction du travail à la pièce effectué par les employés des unités fonctionnelles, qui fait l'objet d'un suivi direct. Dans certains cas, le montant inscrit à l'actif dépend du niveau des activités d'entretien par rapport au niveau des activités d'investissement effectuées par un service. Dans ces cas, une analyse des travaux est faite afin de déterminer la répartition de ces activités en pourcentage.

Conventions d'amortissement et durées d'utilité

La société amortit le coût des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles sur la durée d'utilité prévue des éléments. Les estimations des durées d'utilité font grandement appel au jugement. Pour faire ces estimations, la société tient compte des tendances dans l'industrie et de facteurs propres à la société, y compris les nouvelles technologies et les prévisions pour la période d'utilisation de ces immobilisations. Chaque année, la société réévalue ses estimations existantes des durées d'utilité pour s'assurer qu'elles correspondent à la durée prévue de la technologie en tenant compte de la création de revenus. Si un changement technologique survient plus tôt que prévu ou d'une manière différente de ce que la société avait prévu, la société peut se voir obligée de raccourcir la durée d'utilité prévue de certaines immobilisations corporelles ou de certaines autres immobilisations incorporelles, ce qui pourrait faire augmenter la dotation aux amortissements des périodes ultérieures ou entraîner une imputation pour dépréciation afin de réduire la valeur des immobilisations corporelles ou des autres immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles

L'excédent du coût d'acquisition d'entreprises de câblodistribution, de médias, de centres de données et de services sans fil sur la juste valeur des immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles identifiables nettes acquises connexes est affecté au goodwill. Les immobilisations incorporelles identifiables nettes acquises comprennent les montants affectés aux droits et licences de radiodiffusion, aux licences de spectre sans fil, aux marques de commerce, aux marques, aux droits de diffusion, aux relations avec les abonnés et aux actifs logiciels. Les droits et licences de radiodiffusion, les licences de spectre sans fil, les marques de commerce et les marques représentent les actifs identifiables ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les droits de diffusion représentent les droits de licence acquis aux fins de la diffusion d'émissions de télévision par les chaînes de télévision traditionnelles et spécialisées de l'ancienne division Médias, et les avances désignent les paiements faits pour la programmation avant la date de début de la période de licence. En ce qui a trait aux droits de licence, la société comptabilise un passif à l'égard des droits de diffusion et un actif correspondant lorsque la période de licence a commencé et que toutes les conditions suivantes ont été respectées : i) le coût de l'émission est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable, ii) le contenu de l'émission a été accepté par la société conformément au contrat de licence, et iii) la société a accès au contenu de télédiffusion. Les droits de diffusion sont passés en charges généralement de façon systématique au cours de la période de diffusion estimée pendant laquelle les émissions sont en ondes, et sont inclus dans les charges d'exploitation et d'administration. Les droits de diffusion sont divisés dans l'état de la situation financière entre les actifs courants et non courants selon la durée de vie attendue au moment de l'acquisition.

Les relations avec les abonnés représentent la valeur des contrats et des relations avec les abonnés acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui s'échelonne de 4 à 15 ans.

Les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe sont classés à titre d'immobilisations incorporelles. Les actifs logiciels conçus en interne sont comptabilisés au coût historique et comprennent les coûts de matériel et de main-d'œuvre directs ainsi que les coûts d'emprunt pour les actifs qualifiés. Les actifs logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui s'échelonne de trois à dix ans. La société passe régulièrement en revue les estimations relatives aux durées de vie et durées d'utilité.

Dépréciation des actifs

La société soumet le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel (au 1^{er} mars) et lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de flux de trésorerie («UGT») est établie selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT de la société sont les suivantes : Câblodistribution, Satellite, Centres de données et Sans fil. La société comptait une autre UGT, Médias, jusqu'à la vente de la division en avril 2016. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours des périodes ultérieures. Les résultats des tests de dépréciation sont présentés à la note 10 des états financiers consolidés.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Régimes d'avantages du personnel

Au 31 août 2016, Shaw avait des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés pour les principaux dirigeants et des hauts dirigeants désignés. Les montants comptabilisés dans les états financiers relativement aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminés selon des évaluations actuarielles fondées sur plusieurs hypothèses, y compris le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires. Bien que la société considère ces hypothèses comme raisonnables, des différences dans les résultats réels ou des modifications d'hypothèses pourraient avoir une incidence sur les obligations au titre des avantages du personnel et sur le compte de résultat. Les différences entre les résultats prévus et réels sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. La principale hypothèse retenue pour calculer la charge nette liée aux régimes d'avantages du personnel est le taux d'actualisation, soit le taux d'intérêt utilisé pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui seraient nécessaires pour régler les obligations au titre des avantages du personnel. Ce taux est aussi utilisé pour calculer le produit d'intérêts sur les actifs des régimes. Ce taux se fonde sur le rendement des placements dans des titres à revenu fixe à long terme de sociétés de premier ordre dont la durée se rapproche du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs et est revu et rajusté en fonction des modifications requises. Le tableau suivant présente l'augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées et de la charge de retraite qui découlerait d'une diminution de 1 % du taux d'actualisation :

(en millions de dollars canadiens)	Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2016	Charge de retraite pour l'exercice 2016
Taux d'actualisation moyen pondéré – Régimes non enregistrés	3,50 %	4,10 %
Taux d'actualisation moyen pondéré – Régimes enregistrés	3,86 %	3,86 %
Incidence d'une diminution de 1 % – Régimes non enregistrés	96 \$	14 \$
Incidence d'une diminution de 1 % – Régimes enregistrés ¹	–	–

¹⁾ La société avait un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies capitalisés qui offraient des prestations de retraite à certains employés syndiqués et non syndiqués de la division Médias. Ces régimes ont été sortis dans le cadre de la vente de la division Médias en avril 2016.

Impôt différé

La société a comptabilisé des actifs et des passifs d'impôt différé au titre des conséquences fiscales futures attribuables aux différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrite aux états financiers et leur base fiscale respective. Des actifs d'impôt différé sont également comptabilisés à l'égard des pertes subies par certaines des filiales de la société. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en utilisant les taux adoptés ou quasi adoptés qui sont censés s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels on s'attend à ce que les différences temporaires se résorbent ou que les pertes fiscales soient utilisées. Pour que des actifs d'impôt différé se réalisent, la société doit produire un bénéfice imposable suffisant pendant la période au cours de laquelle les différences temporaires sont déductibles. La société a évalué la probabilité que les actifs d'impôt différé se réalisent d'après les prévisions de bénéfice imposable des exercices à venir, les lois fiscales existantes et les stratégies de planification fiscale. Des changements importants d'hypothèses relativement aux prévisions internes ou l'incapacité de mettre en œuvre des stratégies de planification fiscale pourraient entraîner la dépréciation de ces actifs.

Engagements et éventualités

La société est assujettie à des réclamations et éventualités relativement à des poursuites, à l'impôt et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et d'autres obligations commerciales. Les pertes éventuelles sont comptabilisées par une imputation au résultat lorsqu'il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un actif a subi une perte de valeur ou qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Nos obligations contractuelles et nos autres obligations commerciales sont principalement liées aux frais de réseaux, aux droits de diffusion et à des contrats de location simple pour l'utilisation d'installations de transmission, y compris l'entretien des transpondeurs sur satellite et la location de locaux dans le cadre de l'activité normale. Des changements importants d'hypothèses quant à la probabilité et à l'estimation d'une perte pourraient entraîner la comptabilisation de passifs supplémentaires.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées sont revues par le comité de gouvernance et de mises en candidature de Shaw, qui est composé d'administrateurs indépendants. Ce qui suit présente des transactions entre parties liées dans lesquelles la société est engagée.

Corus

La société et Corus sont assujetties à un contrôle commun sur le plan des droits de vote. En 2016, la société a vendu sa filiale en propriété exclusive Shaw Media à Corus. La transaction a été conclue le 1^{er} avril 2016. Au cours de l'exercice, des frais de réseaux, de publicité et de programmation ont été versés à diverses filiales de Corus, ainsi que des frais pour les services de transition liés aux activités vendues à Corus. La société fournit la liaison ascendante des signaux de télévision, du contenu de programmation, des services Internet et la location de circuits à diverses filiales de Corus. En outre, la société a fourni à Corus des messages publicitaires télévisés en échange de publicité à la radio et à la télévision avant l'acquisition de Shaw Media par Corus.

Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership

La société détient une participation de 33,33 % dans Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership (le «partenariat»). Au cours de l'exercice 2016, la société a payé des loyers au partenariat au titre de la location de bureaux dans le complexe Shaw Tower. Shaw Tower, situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, est le siège social de la société pour ses activités dans la vallée du bas Fraser.

Principaux dirigeants et conseil d'administration

Les membres de l'équipe de haute direction, qui constituent les principaux dirigeants, et les membres du conseil d'administration assument l'autorité et la responsabilité de diriger et de contrôler les activités de la société. En plus de verser une rémunération aux principaux dirigeants et aux membres du conseil d'administration en contrepartie des services rendus, la société effectue des transactions avec des sociétés liées à certains membres du conseil d'administration, surtout en ce qui a trait à l'achat de télécommandes, à la programmation et à l'installation de matériel.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Shaw a adopté ou adoptera de nouvelles méthodes comptables par suite des récentes modifications apportées aux IFRS publiées par l'IASB. L'analyse qui suit fournit des renseignements additionnels quant à la date à laquelle Shaw doit ou devait adopter les nouvelles normes, aux méthodes d'adoption permises par les normes, à la méthode choisie par Shaw, ainsi qu'à l'incidence de l'adoption des nouvelles méthodes sur les états financiers. L'adoption ou l'adoption future de ces méthodes comptables n'a pas entraîné et ne devrait pas entraîner de modifications dans les pratiques commerciales actuelles de la société.

Adoption d'une prise de position comptable récente

L'adoption des modifications suivantes aux IFRS, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2015, n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la société.

- Modifications à IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, décrites dans la proposition *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* publiée par l'IASB en septembre 2014. Ces modifications s'appliquaient prospectivement aux transactions réalisées au cours des exercices ouverts à compter d'une date à déterminer par l'IASB. Toutefois, l'application anticipée était autorisée.

Normes, interprétations et modifications de normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. Les prises de position comptables suivantes sont en cours d'évaluation aux fins de la détermination de leur incidence sur les résultats et la situation financière de la société.

- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, a été modifiée en 2016 pour préciser la comptabilisation et l'évaluation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018; toutefois, l'adoption anticipée est autorisée.
- IFRS 16, *Contrats de location*, exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs et les obligations liées à des contrats de location à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et traite de fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

simple. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés. La norme s'applique rétrospectivement ou selon une approche rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est autorisée si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été adoptée.

- IAS 12, *Impôts sur le résultat*, a été modifiée en 2016 pour préciser comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments de créance évalués à la juste valeur. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.
- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, a été modifiée en 2016 pour améliorer la qualité des informations sur les variations des passifs de financement. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Les modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, intitulées *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables*, interdisent l'utilisation des modes d'amortissement fondés sur les produits pour les immobilisations corporelles et limitent considérablement l'utilisation des modes d'amortissement fondés sur les produits pour les immobilisations incorporelles. La société doit appliquer les modifications de manière prospective pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} septembre 2016.
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Selon la nouvelle norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou des services promis aux clients selon le montant de la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services. Ce principe doit être appliqué en cinq étapes : 1) identifier le contrat conclu avec le client, 2) identifier les obligations de prestation prévues au contrat, 3) déterminer le prix de transaction, 4) répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat, et 5) comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies. La nouvelle norme peut être appliquée de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée et est en vigueur pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} septembre 2018.
- IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation*, remplace IAS 39, *Instruments financiers*, et exige le recours à une approche fondée sur des principes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, y compris un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour le calcul des pertes de valeur, et comprend de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture. La société doit appliquer la norme de manière rétrospective pour l'exercice qui s'ouvrira le 1^{er} septembre 2018.

ÉVÉNEMENTS, TENDANCES, RISQUES ET INCERTITUDES CONNUS

L'analyse contenue dans le présent rapport de gestion couvre uniquement les événements, tendances, risques et incertitudes connus qui, selon la direction, sont les plus importants et qui sont pertinents pour la société, ses activités et ses résultats financiers. L'analyse n'est pas exhaustive. L'analyse de ces questions doit être lue avec la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs».

Concurrence et nouvelles technologies

Shaw exerce ses activités sur un marché libre et concurrentiel. Nos divisions rivalisent avec des entités réglementées et non réglementées qui utilisent des technologies de communications existantes ou nouvelles, et avec des services par satellite illégaux. En outre, le déploiement rapide de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services a réduit les démarcations traditionnelles entre les services de télécommunications, d'Internet et de distribution, et a élargi davantage le contexte concurrentiel. Shaw peut être amenée à concurrencer à l'avenir d'autres technologies déjà en voie de développement ou à venir. Même si Shaw cherche continuellement à améliorer sa position concurrentielle en faisant des investissements dans l'infrastructure, les technologies et le service à la clientèle et en faisant des acquisitions, rien ne garantit que ces investissements suffiront pour maintenir sa part de marché ou son rendement dans l'avenir.

La concurrence, les tendances, les risques et les incertitudes propres à nos secteurs d'activité peuvent avoir une incidence défavorable importante sur Shaw et sa réputation, ainsi que sur ses activités ou ses résultats financiers. Dans chaque cas, ils peuvent être plus importants ou continuer de croître. En raison de la concurrence pour attirer de nouveaux abonnés et fidéliser les abonnés existants, il pourrait être requis d'intensifier l'activité de promotion et d'accroître les coûts d'acquisition de clients ou de diminuer les PMA, voire les deux. Nous prévoyons que la concurrence, notamment de la part de concurrents qui ont des pratiques de rabais soutenues pour accroître leur part de marché, continuera de s'intensifier pour toutes nos divisions.

Services Internet de la division Consommateurs

Shaw rivalise avec de nombreux FSI qui offrent l'accès Internet résidentiel, y compris des sociétés de téléphone traditionnelles, des fournisseurs de services sans fil et des FSI qui ont recours à des services de gros pour offrir l'accès Internet dans divers marchés.

Shaw prévoit que la demande des consommateurs pour des services d'accès Internet à plus haute vitesse et à plus large bande, continuera d'être soutenue par les applications Internet exigeantes en largeur de bande, y compris la vidéo en continu, le téléchargement numérique et les jeux interactifs. Comme mentionné dans la rubrique «Réseau filaire de Shaw», Shaw continue d'accroître la capacité et l'efficacité de son réseau filaire pour faire face à l'augmentation prévue de la demande des clients pour un accès Internet à plus grande vitesse et à plus large bande. Toutefois, rien ne garantit que nos investissements dans la capacité du réseau nous permettront de continuer de répondre à cette demande croissante.

Services de vidéo de la division Consommateurs

Les services de vidéo de la division Consommateurs de Shaw, offerts par l'intermédiaire de notre plateforme filaire ou par satellite, sont en concurrence avec d'autres distributeurs de signaux vidéo et audio. Nous rivalisons également de plus en plus avec les fournisseurs de services de vidéo par contournement non réglementés et de services disponibles sur Internet. L'amélioration continue de la qualité de la vidéo en continu sur Internet et l'accès accru aux émissions de télévision et aux films en ligne continueront d'intensifier la concurrence pour les services de vidéo de la division Consommateurs de Shaw. Nos services par satellite sont également en concurrence avec les services par satellite illégaux provenant notamment du marché gris et du marché noir.

Services de téléphonie de la division Consommateurs

Les concurrents des services de téléphonie filaire de la division Consommateurs de Shaw comprennent les sociétés de téléphone traditionnelles, d'autres entreprises de téléphonie fixe, les fournisseurs de services Voix sur Protocole Internet («VoIP») et les fournisseurs de services sans fil. Plusieurs de ces concurrents ont des ressources opérationnelles et financières plus importantes que celles de Shaw. De plus, les ménages préfèrent de plus en plus les services sans fil aux services de téléphonie filaire, ce qui a une incidence négative sur la division et les perspectives des services de téléphonie filaire de la division Consommateurs.

Sans fil

Freedom Mobile, auparavant WIND Mobile, est un nouvel arrivant sur le marché canadien très concurrentiel des services sans fil qui compte trois entreprises de services sans fil titulaires nationales et des participants régionaux. Le spectre détenu par les entreprises de services sans fil titulaires nationales est plus important et diversifié que celui de Shaw, et ces entreprises disposent de ressources opérationnelles et financières plus considérables que celles de Shaw et sont bien établies sur le marché. Le réseau dédié de technologie LTE sera développé au moyen des licences de spectre AWS-3 de notre division Sans fil. Nous pourrions ne jamais voir se développer un écosystème solide de combinés pour la bande de spectre AWS-3 selon un calendrier qui respecte le déploiement planifié de notre réseau de technologie LTE. De plus, notre division Sans fil pourrait faire face à la concurrence accrue de la part de niveaux arrivants qui sont propriétaires ou non d'installations ou d'autres technologies.

Services de réseau d'entreprise

Shaw Business rivalise avec d'autres entreprises de télécommunications au chapitre des services de transport haute vitesse de données et de vidéo et de services de connectivité Internet aux entreprises, aux FSI et à d'autres fournisseurs de services de télécommunications. L'industrie canadienne des services de télécommunications est hautement concurrentielle, en évolution rapide et exposée à des changements constants. Parmi les concurrents de Shaw Business, notons les sociétés de téléphone traditionnelles, les fournisseurs d'accès concurrents, les entreprises de services locaux concurrents, les FSI, les réseaux privés construits par des utilisateurs finaux importants et d'autres sociétés de télécommunications. En outre, la concurrence pourrait s'intensifier si d'autres parties devaient développer et implanter de nouvelles technologies. Les concurrents au chapitre de la fourniture de services voix et de communication unifiée comprennent les sociétés de télécommunications traditionnelles, les revendeurs et les nouveaux arrivants sur le marché qui tirent parti des nouvelles technologies pour offrir des services. Shaw Broadcast Service et Shaw Tracking rivalisent également dans des secteurs qui sont hautement concurrentiels, qui évoluent rapidement et qui sont exposés à des changements constants.

Services d'infrastructure d'entreprise

La division de services de TI hybrides de Shaw exerce ses activités dans un marché hautement concurrentiel qui comprend des sociétés de télécommunications, des transporteurs, des FSI, des fournisseurs de services gérés, de grands fonds de placement immobilier et d'autres exploitants de centres de données, dont bon nombre sont bien établis dans les régions où ils exercent leurs activités. La consolidation continue au sein de l'industrie a donné naissance, et devrait continuer de le faire, à de grandes sociétés dont les ressources opérationnelles et financières sont plus importantes que celles de Shaw.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Incidence de la réglementation

Comme précisé sous la rubrique «Réglementation gouvernementale et nouveautés en matière de réglementation», la majorité de nos activités commerciales au Canada sont assujetties i) à des règles et règlements d'ISDE ou du CRTC, ou des deux et ii) aux conditions de licence. Les activités, les résultats financiers et les perspectives d'avenir de Shaw sont touchés par les modifications aux règlements, politiques et décisions rendues, par les conditions de licence et les décisions rendues, y compris les modifications aux interprétations de la réglementation existante par les tribunaux, le gouvernement ou les organismes de réglementation, notamment le CRTC, ISDE, le Bureau de la concurrence et la Commission du droit d'auteur. Cette réglementation vise, notamment, l'octroi de licences, le spectre détenu, les produits et services, la concurrence, la distribution de la programmation et les modalités des ententes de distribution, les transactions stratégiques et l'accès aux infrastructures, ainsi que la possibilité de l'apparition de nouveaux tarifs ou de nouveaux coûts ou de la hausse de tarifs ou de coûts; cette réglementation peut aussi avoir une incidence sur ces éléments. Toute modification au cadre de réglementation peut avoir une incidence défavorable sur Shaw et sa réputation, ses activités, ses résultats financiers ou ses perspectives d'avenir.

Conjoncture économique

L'économie du Canada et celle des États-Unis sont touchées par l'incertitude qui règne sur les marchés financiers et des actions mondiaux et par le ralentissement de la croissance économique à l'échelle nationale et mondiale. L'évolution de la conjoncture économique peut se répercuter sur les dépenses de consommation discrétionnaire et les dépenses des entreprises et donner lieu à une augmentation ou à une diminution de la demande pour les produits de Shaw. Des événements actuels ou futurs attribuables à la volatilité de la situation économique nationale ou internationale ou à une baisse de la croissance économique pourraient avoir une incidence néfaste importante sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.

Activités à l'étranger

ViaWest et les autres activités de Shaw aux États-Unis sont exposées aux fluctuations de l'économie américaine, aux modifications apportées à la réglementation aux États-Unis et à l'évolution de la situation politique, tous ces facteurs pouvant avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats financiers de Shaw. Aux États-Unis, la tendance est d'amener les litiges devant les tribunaux et les dédommagements accordés sont plus élevés qu'au Canada. Dans certains cas, Shaw peut relever de la compétence exclusive des tribunaux américains.

Taux d'intérêt, taux de change et marchés financiers

Shaw est exposée aux risques financiers suivants dans le cadre de ses activités courantes :

- a) Taux d'intérêt : En raison du caractère capitalistique des affaires de Shaw, la société recourt abondamment au financement à long terme pour sa structure de capital. Les principales composantes de cette structure comprennent les facilités bancaires, qui sont décrites plus en détail à la note 13 des états financiers consolidés, et différents billets et débiteures de premier rang libellés en dollars canadiens arrivant à échéance à des dates diverses et émis sur le marché public, décrits à la note 13 des états financiers consolidés.

L'intérêt sur la dette bancaire est calculé d'après des taux variables, tandis que les billets de premier rang sont principalement des dettes à taux fixe. Au besoin, Shaw utilise sa facilité de crédit pour financer ses activités quotidiennes et, selon la situation du marché, convertit périodiquement les emprunts bancaires en instruments à taux fixe au moyen d'émissions de titres de créance sur le marché public. Une augmentation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable importante sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.

Au 31 août 2016, 79 % de la dette à long terme consolidée de Shaw portaient intérêt à un taux fixe.

- b) Change : La dette, les dépenses d'investissement, les produits et les charges d'exploitation de Shaw sont en partie libellés en dollars américains – tant pour ViaWest que pour les autres entités américaines de Shaw. De plus, en raison de son placement net net dans ViaWest, Shaw est exposée au risque de change lié aux fluctuations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Ce risque est atténué au moyen d'une dette libellée en dollars américains désignée à titre de couverture du placement net dans ViaWest, et de contrats d'achat à terme de gré à gré de dollars américains contractés pour réduire l'exposition de Shaw au risque de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent avoir une incidence défavorable importante sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.
- c) Marchés financiers : Shaw a besoin d'un accès continu aux marchés financiers pour soutenir ses activités. Tout changement dans la situation des marchés financiers, y compris des fluctuations notables des taux d'intérêt sur le marché ou une modification des pratiques d'octroi des prêts, ou tout changement des notations de crédit de Shaw, pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'obtenir des prêts ou de refinancer la dette à court ou à long terme, et, par conséquent, pourrait avoir des répercussions néfastes importantes sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Shaw gère son exposition aux taux d'intérêt variables en maintenant un équilibre entre ses titres d'emprunt à taux fixes et ceux à taux variables. Shaw peut conclure des contrats à terme de gré à gré relativement à ses engagements en matière de dépenses d'investissement ou d'exploitation en dollars américains pour gérer son exposition au risque de change. Bien que les opérations de couverture et autres effectuées pour gérer le risque de taux d'intérêt variable visent à réduire l'exposition de Shaw au risque, ces activités peuvent entraîner des pertes en raison de leur nature et du risque qui leur sont inhérents. Si Shaw couvre son risque de taux d'intérêt variable, elle peut devoir renoncer aux avantages qui pourraient découler d'une baisse éventuelle des taux, et elle est exposée au risque de crédit associé aux contreparties avec qui elle conclut des contrats. Afin d'amoinrir le risque de défaut de contrepartie lié à ses swaps, Shaw évalue la solvabilité de ses contreparties. Pour plus de renseignements sur la méthode comptable relative aux instruments financiers dérivés et sur l'utilisation de ces instruments, voir les notes 2 et 28 des états financiers consolidés.

Placement dans Corus

Au 31 août 2016, la société détenait une participation de 38 % dans Corus, qui exploite un portefeuille de services multimédias qui comprend des services de télévision spécialisée, des stations de radio, des stations de télévision conventionnelle, des services de contenu mondiaux, des actifs numériques, des événements en direct, des éditions de livres pour enfants, des logiciels d'animation et des services technologiques et médias (voir la rubrique «Placement dans Corus»). Chacune de ces activités est soumise à la concurrence, y compris en ce qui concerne les abonnés, les annonceurs et l'attrait du contenu. Le rendement de Corus a une incidence sur la valeur du placement de la société dans Corus et sur les résultats financiers de la société. À court ou à long terme, la performance de Corus peut ne pas être conforme aux attentes de la société (y compris en ce qui a trait au versement d'un dividende régulier).

Comme Corus est une société cotée en Bourse, sa valeur pour la société peut être déterminée par des facteurs du marché qui peuvent ne pas refléter sa valeur. Ainsi, la capacité de la société de chercher un acheteur pour sa participation dans Corus à un prix qui reflète la valeur intrinsèque de Corus pour la société pourrait être limitée.

Frais de programmation

Les frais de la programmation vidéo demeurent l'un des éléments de charges les plus importants. Les coûts ne cessent d'augmenter, surtout pour les émissions de sport. De plus, les frais de programmation augmentent à mesure que nous ajoutons des émissions ou distribuons des émissions existantes à un plus grand nombre de nos abonnés. Bien que nous ayons réussi à atténuer l'incidence de ces augmentations de frais en vendant des services additionnels ou en augmentant les tarifs d'abonnement, rien ne garantit que nous serons toujours en mesure de le faire, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.

Panne de satellite

Dans le cadre des services par satellite offerts par ses divisions Consommateurs et Services de réseau d'entreprise, Shaw compte sur trois satellites (Anik F2, Anik F1R et Anik G1) qui appartiennent à Telesat Canada («Télesat»). La société possède des transpondeurs sur Anik F2 et a des contrats de services de transpondeurs à long terme sur Anik F1R, Anik F2 et Anik G1. La société ne détient pas de couverture d'assurance indirecte pour les transpondeurs sur Anik F1R et Anik F2, étant donné qu'elle considère que le coût des primes est antiéconomique par rapport aux avantages potentiels d'un arrangement avec Télesat. En ce qui a trait à Anik G1, Télesat s'est engagée à assurer le satellite pour les cinq années suivant son lancement en avril 2013. Des garanties sous forme de paiements anticipés sur la capacité satellitaire ayant été données par la société pour faciliter la construction du satellite, la société maintient une sûreté dans la capacité satellitaire et dans tout produit d'assurance que Télesat pourrait recouvrer relativement à une perte assurée.

La société n'a pas d'assurance en cas d'interruption des affaires qui couvre la perte d'un ou de plusieurs satellites, étant donné que la société considère que le coût des primes est antiéconomique par rapport au risque de panne d'un satellite. La majorité de la capacité satellitaire est mise à la disposition de la société selon des modalités de service prioritaire sans protection, tant pour les transpondeurs sur Anik F2 dont Shaw est propriétaire que pour ceux sur Anik F1R, Anik F2 et Anik G1 qui sont mis à sa disposition en vertu de contrats de capacité de service. La société a un accès prioritaire à des transpondeurs de rechange sur Anik F1R, Anik F2 et Anik G1 en cas d'interruption, sous réserve de leur disponibilité. En cas de panne d'un satellite, le service ne sera rétabli qu'au fur et à mesure qu'une capacité deviendra disponible. Le rétablissement du service sur un autre satellite pourrait nécessiter le repositionnement ou la réorientation des antennes paraboliques des abonnés ou la mise à niveau de leur terminal vidéo ou encore les abonnés pourraient avoir besoin d'une plus grande antenne. Le satellite Anik G1 est doté d'un dispositif de commutation qui permet, pour l'ensemble des services satellitaires (transpondeurs et transpondeurs de rechange disponibles), de passer de la bande Ku élargie à la bande Ku, ce qui assure à la société une sauvegarde limitée en cas de panne de l'ensemble des services satellitaires d'Anik F1R. Une panne de satellite pourrait se répercuter négativement sur la qualité du service à la clientèle et les relations avec les abonnés, et avoir une incidence néfaste importante sur Shaw, sa réputation et ses activités et ses résultats financiers.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Panne de réseau

Les activités de Shaw peuvent être interrompues par des pannes du réseau filaire ou du réseau sans fil, y compris les réseaux de Shaw ou ceux de tiers. Ces pannes peuvent résulter de dommages causés par un incendie, une catastrophe naturelle, une panne d'électricité, un acte de piratage, des virus informatiques, des dispositifs de neutralisation, des actes de guerre ou de terrorisme et d'autres événements susceptibles d'être hors du contrôle de Shaw.

Shaw assure elle-même les installations de son réseau hybride fibre coaxial, puisqu'elle est d'avis que le coût des primes d'assurance est antiéconomique par rapport au risque de panne. Il est probable que les dommages causés au réseau filaire ou sans fil par un incident donné seraient localisés et que, par conséquent, les interruptions de service et les pertes financières qui en découleraient seraient également limitées. De plus, dans le cas d'une panne du réseau filaire, nous prévoyons que le risque de perte serait atténué étant donné que la majeure partie du réseau dorsal de fibre et une grande partie du réseau d'accès hybride fibre coaxial sont enfouies sous terre.

Shaw protège son réseau filaire par de nombreuses mesures, y compris la sécurité physique et la sécurité de la technologie de l'information, l'entretien continu et la souscription d'assurances sur le matériel réseau et les centres de données. Dans le passé, la société a repris avec succès ses activités à la suite de dommages causés au réseau par des catastrophes naturelles, sans avoir eu à engager des coûts importants ni à subir d'interruptions de service prolongées.

Shaw protège son réseau sans fil et atténue le risque de panne du réseau sans fil au moyen de la sécurité physique et de la sécurité de la technologie de l'information, de l'entretien continu et de la souscription d'assurances sur le matériel du réseau sans fil.

Bien que Shaw prenne des mesures pour réduire le risque de panne des réseaux filaires et sans fil, de telles pannes peuvent se produire et avoir une incidence négative sur le service à la clientèle et les relations avec les clients ainsi que des répercussions défavorables importantes sur Shaw et sa réputation, ses activités et ses résultats financiers.

Risques liés à la cybersécurité

L'architecture des systèmes et du réseau de Shaw est conçue et exploitée pour être sécuritaire, mais ces systèmes et réseaux sont vulnérables au risque qu'un tiers non autorisé y ait accès, ce qui pourrait entraîner un certain nombre de conséquences défavorables, y compris l'indisponibilité, l'interruption ou la perte de services de Shaw ou des fonctionnalités clés des systèmes technologiques ou des logiciels de Shaw, voire la communication d'informations non autorisée, l'altération ou la perte de renseignements sensibles sur la société ou les abonnés ou d'informations personnelles. Si notre couverture d'assurance ne couvre pas les coûts et les pertes associés ou qu'elle n'est pas appropriée, ces coûts et pertes pourraient ne pas nous être remboursés.

Nous continuons d'évaluer notre position en matière de cybersécurité et de l'améliorer tout en surveillant les risques de cyberattaques et en mettant en œuvre les politiques, procédures et systèmes de sécurité de la technologie de l'information appropriés pour réduire le risque de cyberattaques.

Les menaces externes qui pèsent sur notre réseau évoluent constamment, et rien ne garantit que nous pourrions protéger le réseau contre toutes les menaces futures qui peuvent avoir une incidence négative importante sur Shaw et sa réputation, ainsi que sur ses activités et ses résultats financiers.

Systèmes d'information et processus d'affaires internes

De nombreux aspects des activités de la société dépendent dans une large mesure des divers systèmes de TI et logiciels et processus liés aux activités internes. Shaw mène régulièrement des initiatives pour mettre à niveau et améliorer ces systèmes et processus. Bien que la société ait pris des mesures pour réduire les risques de panne des systèmes et processus, rien ne garantit que des pannes de ces systèmes et processus, des problèmes potentiels les touchant ou des initiatives de changement n'auront pas une incidence défavorable sur Shaw et sa réputation, ainsi que sur ses activités et ses résultats financiers.

Dépendance à l'égard des fournisseurs

Les activités de Shaw sont reliées à d'autres entreprises de télécommunications et à certaines sociétés de services publics, ou en dépendent. Toute interruption des services offerts par ces fournisseurs, notamment les grèves ou autres interruptions de travail, une faillite, des difficultés techniques ou tout autre événement touchant les activités commerciales de ces entreprises ou services publics, pourrait avoir une incidence sur la capacité de Shaw d'exercer ses activités et, donc, avoir des répercussions néfastes importantes sur Shaw et sa réputation, ainsi que ses activités et ses résultats financiers.

La société obtient son matériel installé chez les abonnés, son équipement, ses immobilisations ainsi qu'une partie des services qu'elle offre auprès de certains fournisseurs clés. Bien que la société ait accès à d'autres sources pour bon nombre de ses achats, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de la société d'exercer ses activités et, par conséquent, avoir des répercussions défavorables importantes sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers. Le nombre de fournisseurs d'appareils mobiles populaires est limité. Il existe donc un risque que la société soit dans l'incapacité d'honorer les contrats existants de fourniture d'appareils mobiles ou de conclure des contrats de fourniture de nouveaux appareils à des conditions raisonnables sur le plan commercial.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Litiges

Shaw et ses filiales sont parties à des litiges survenant dans le cadre de l'activité normale, que ce soit au Canada ou aux États-Unis. Bien que la direction ne prévoie pas que l'issue de ces litiges aura une incidence néfaste importante sur la société, rien ne garantit que ces questions ou d'autres questions d'ordre juridique qui surviendront dans l'avenir n'auront pas une incidence néfaste importante sur Shaw et sa réputation, voire sur ses activités et ses résultats financiers.

Impôt et taxes

Les activités de Shaw sont assujetties à diverses lois fiscales, aux modifications aux lois fiscales et à l'adoption de nouvelles lois fiscales, y compris leurs règlements et leurs interprétations, ce qui pourrait avoir des conséquences fiscales néfastes sur Shaw.

Bien que Shaw croie, d'après l'information dont elle dispose, que sa provision pour impôt sur le résultat et pour taxes à la consommation soit appropriée, le calcul et l'applicabilité de l'impôt et des taxes peuvent, dans bien des cas, faire appel à une part de jugement importante à l'égard de l'interprétation des règles et règlements fiscaux. De plus, les déclarations de revenus de Shaw peuvent faire l'objet de vérifications par le gouvernement qui pourraient entraîner des changements importants du montant des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé et d'autres passifs qui pourraient, dans certaines circonstances, se traduire par l'imposition d'intérêts et de pénalités.

Craintes à l'égard des risques présumés pour la santé liés aux émissions de radiofréquence

Les craintes à l'égard des risques présumés pour la santé liés aux émissions de radiofréquence peuvent avoir une incidence négative sur notre division Sans fil. Certaines études ont allégué que les émissions de radiofréquence de certains appareils mobiles et de certains sites cellulaires pourraient être liées à divers problèmes de santé ou possiblement interférer avec les dispositifs médicaux électroniques, y compris les prothèses auditives et les stimulateurs cardiaques. Notre division Sans fil se conforme à l'ensemble des lois et règlements applicables. En outre, notre division Sans fil dépend de fournisseurs de matériel de réseau sans fil et de matériel de l'abonné pour satisfaire à toutes les exigences en matière de réglementation et de sécurité ou les dépasser. Il n'existe aucune preuve irréfutable des effets nuisibles de l'exposition aux émissions de radiofréquence si les limites légales sont respectées. D'autres études sur les émissions de radiofréquence sont en cours, et leurs résultats sont incertains, ce qui pourrait faire en sorte que des règlements additionnels ou plus restrictifs soient adoptés ou de nous exposer à des litiges potentiels.

Acquisitions, cessions et autres transactions stratégiques

Shaw peut, de temps à autre, faire des acquisitions pour étendre ses activités existantes ou pour pénétrer des secteurs où elle n'exerce pas d'activités, procéder à des cessions pour se concentrer sur les services de base ou conclure d'autres transactions stratégiques. Par suite de ces acquisitions, cessions ou transactions stratégiques, Shaw pourrait ne pas être en mesure de dégager les avantages prévus, devoir engager des charges imprévues ou avoir des difficultés à intégrer les entreprises acquises, tous ces éléments étant susceptibles d'avoir une incidence néfaste significative sur Shaw, ses activités et ses résultats financiers.

Structure de société de portefeuille

Shaw exerce la quasi-totalité de ses activités par l'entremise de ses filiales. En tant que société de portefeuille, notre capacité de remplir nos obligations financières est principalement tributaire de la réception des paiements d'intérêt et des remboursements de capital sur les avances intersociétés, des frais de gestion, des dividendes en espèces et d'autres paiements de nos filiales, ainsi que du produit que la société tire de l'émission de titres de participation, de titres d'emprunts et de la vente d'actifs. Le versement de dividendes à Shaw par ses filiales et l'obtention par la société de prêts, d'avances et d'autres paiements auprès de celles-ci pourraient être assujettis à des restrictions en vertu de la loi ou de contrats, et dépendent du résultat de ces filiales et de divers facteurs commerciaux et autres.

Contrôle de la société

Les actions de catégorie A sont les seules actions qui donnent un droit de vote relativement à toutes les questions relevant des actionnaires. Shaw Family Living Trust («SFLT») détient le contrôle sur les droits de vote ainsi que, au profit des descendants de JR et de Carol Shaw, 17 562 400 actions de catégorie A, soit environ 78 % des actions émises et en circulation de cette catégorie au 31 août 2016. Le seul fiduciaire de SFLT est une société à capital fermé détenue par JR Shaw et dont le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, y compris JR Shaw à titre de président, Carol Shaw et quatre autres membres de la famille de JR Shaw. Par conséquent, JR Shaw, par l'entremise de SFLT et de son fiduciaire, peut nommer une majorité des membres du conseil d'administration de la société et contrôler le vote des porteurs d'actions de catégorie A.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Versement non garanti de dividendes

À l'heure actuelle, Shaw verse des dividendes mensuels sur actions ordinaires et des dividendes trimestriels sur actions privilégiées dont les montants sont approuvés chaque trimestre par le conseil d'administration. À long terme, Shaw prévoit continuer à verser des dividendes en utilisant ses flux de trésorerie disponibles; cependant, la trésorerie au bilan ou les facilités de crédit peuvent servir à stabiliser les dividendes de temps à autre. Bien que Shaw ait l'intention de verser régulièrement des dividendes, ceux-ci ne sont pas garantis, car les résultats réels pourraient différer des résultats prévus et que rien ne garantit que la société continuera à verser le montant de dividendes actuel sur actions ordinaires ou actions privilégiées. En plus des tests de liquidité et de solvabilité standards prévus par la législation et qui doivent être respectés, la société serait dans l'incapacité de déclarer et de verser des dividendes si elle se trouvait en situation de défaut ou risquait de se trouver en situation de défaut (par suite de la déclaration et du versement de dividendes) à l'égard de ses facilités de crédit.

ANALYSE DES ACTIVITÉS ET QUATRIÈME TRIMESTRE

Conformément aux exigences des rubriques 1.4 (Analyse des activités) et 1.10 (Quatrième trimestre) de l'Annexe 51-102F1 du Règlement 51-102, les rubriques intitulées «Analyse des activités» et «Aperçu» du rapport de gestion de la société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 août 2016 (le «**rapport de gestion du quatrième trimestre de 2016**») sont intégrées par renvoi dans les présentes. Le rapport de gestion du quatrième trimestre de 2016 se trouve sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Trimestre (en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	Produits	Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	Résultat net tiré des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	Résultat net attribuable aux actionnaires	Résultat net ²	Résultat par action de base et dilué tiré des activités poursuivies	Résultat par action de base et dilué
2016							
Quatrième	1 306	549	144	154	154	0,29	0,31
Troisième	1 283	555	58	700	704	0,11	1,44
Deuxième	1 151	502	116	156	164	0,24	0,32
Premier	1 144	508	138	209	218	0,28	0,43
Total	4 884	2 114	456	1 219	1 240	0,92	2,50
2015							
Quatrième	1 131	525	247	272	276	0,51	0,57
Troisième	1 135	527	136	202	209	0,28	0,42
Deuxième	1 118	498	135	163	168	0,28	0,34
Premier	1 100	487	148	219	227	0,31	0,46
Total	4 484	2 037	666	856	880	1,38	1,79

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

²⁾ Résultat net attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Bien que les résultats financiers de la société ne soient généralement pas touchés par des variations saisonnières importantes, l'activité d'abonnement peut fluctuer d'un trimestre à l'autre. L'activité d'abonnement peut aussi être touchée par la concurrence et les activités promotionnelles de Shaw. De plus, l'activité d'abonnement aux services par satellite est légèrement plus marquée l'été lorsque plus d'abonnés se rendent dans leur résidence secondaire. Les entreprises de services filaires, par satellite, sans fil ou de centre de données de Shaw ne dépendent pas d'un seul client ou d'une concentration de clients.

Au quatrième trimestre, le résultat net a diminué de 550 millions de dollars par rapport à celui au troisième trimestre de l'exercice 2016, ce qui s'explique principalement par une baisse du résultat des activités abandonnées due principalement au profit à la cession de l'ancienne division Médias enregistré au troisième trimestre, à une baisse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, et à une hausse de l'impôt sur le résultat. La baisse du résultat net a été contrebalancée en partie par une diminution des autres charges et produits nets et des charges de restructuration. La diminution des autres charges et produits nets est surtout attribuable à des charges non récurrentes comptabilisées au troisième trimestre, y compris une dépréciation du goodwill de 17 millions de dollars liée aux activités de repérage, une dépréciation de 51 millions de dollars du placement de la société dans la coentreprise shomi, une réduction de 20 millions de dollars de la valeur d'un placement dans un portefeuille privé, des frais liés à une acquisition

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

de 12 millions de dollars et la quote-part de 10 millions de dollars de la perte d'une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Voir la rubrique «Autres produits et charges» pour plus de précisions sur les éléments non liés aux activités d'exploitation.

Le résultat net pour le troisième trimestre a augmenté de 540 millions de dollars par rapport à celui pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016, grâce surtout à une hausse du résultat des activités abandonnées due principalement au profit à la cession de l'ancienne division Médias, à une hausse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, et à une baisse de l'impôt sur le résultat. L'amélioration du résultat net pour le trimestre a été contrebalancée en partie par : i) une baisse des autres charges et produits nets; ii) une hausse des charges de restructuration; et iii) une hausse de l'amortissement. La baisse des autres charges et produits nets est surtout attribuable à une dépréciation du goodwill de 17 millions de dollars liée aux activités de repérage, à une dépréciation de 51 millions de dollars du placement de la société dans la coentreprise shomi, à une réduction de 20 millions de dollars de la valeur d'un placement dans un portefeuille privé et à la quote-part de 10 millions de dollars de la perte d'une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Au deuxième trimestre de 2016, le résultat net a diminué de 54 millions de dollars par rapport à celui au premier trimestre de 2016, en raison surtout d'une baisse du résultat des activités abandonnées de 32 millions de dollars, due principalement au caractère saisonnier des activités de la division Médias qui se reflète dans le résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, et d'une diminution des autres charges et produits nets de 13 millions de dollars. Les autres charges et produits nets ont diminué surtout en raison des frais de 8 millions de dollars enregistrés pour le trimestre relativement à l'acquisition de WIND et d'INetU.

Le résultat net pour le premier trimestre de 2016 a diminué de 58 millions de dollars par rapport à celui pour le quatrième trimestre de 2015, ce qui s'explique principalement avant tout par une variation de 140 millions de dollars des autres charges et produits nets, et une baisse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de 17 millions de dollars, contrebalancées par une hausse du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, de 51 millions de dollars et une baisse de l'impôt sur le résultat de 50 millions de dollars. La baisse des autres charges et produits nets est surtout attribuable à un profit à la vente des licences de spectre sans fil de 158 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, diminué de l'incidence de la réduction de 27 millions de dollars de la valeur d'un placement dans un portefeuille privé au cours de la même période, le tout contrebalancé par une augmentation de 5 millions de dollars de la quote-part de la perte d'une coentreprise au premier trimestre de 2016.

Le résultat net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 67 millions de dollars sous l'effet surtout de la hausse de 191 millions de dollars des autres produits nets, contrebalancée en partie par une baisse du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, de 44 millions de dollars et une augmentation de la charge d'impôt de 70 millions de dollars. L'amélioration des autres charges et produits nets s'explique par l'incidence combinée de la vente des licences de spectre et de la réduction de valeur d'un placement dans un portefeuille privé au quatrième trimestre, mentionnées précédemment, par une charge nette de 59 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre au titre d'une dépréciation du goodwill, d'une réduction de valeur des actifs d'IPTV et du produit reçu en règlement de la réclamation d'assurance de Shaw Court.

Le résultat net pour le troisième trimestre de 2015 a augmenté de 41 millions de dollars du fait de la hausse de 29 millions de dollars du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, d'une augmentation du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, de 40 millions de dollars, de la baisse de 35 millions de dollars des charges de restructuration et du produit de 11 millions de dollars reçu en règlement de la réclamation d'assurance de Shaw Court; ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une dépréciation du goodwill de 15 millions de dollars et une réduction de 55 millions de dollars de la valeur des actifs d'IPTV ainsi que par les distributions reçues d'un fonds de capital-risque au deuxième trimestre. La dépréciation du goodwill a trait aux activités de repérage de la division Services de réseau d'entreprise et fait suite au test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée effectué par la société au troisième trimestre. La réduction de valeur des actifs d'IPTV fait suite à la décision de la société de travailler en collaboration avec Comcast pour commencer les essais techniques de sa plateforme X1 en nuage.

Le résultat net pour le deuxième trimestre de 2015 a diminué de 59 millions de dollars par suite de la baisse du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, de 46 millions de dollars, et des frais de restructuration de 36 millions de dollars, contrebalancées en partie par une hausse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de 10 millions de dollars, et une hausse des autres charges et produits nets de 24 millions de dollars attribuables aux distributions d'un fonds de capital-risque, mentionnées précédemment.

Le résultat net pour le premier trimestre de 2015 a augmenté de 35 millions de dollars en raison du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, de 56 millions de dollars et d'une baisse de l'impôt sur le résultat de 26 millions de dollars, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de l'amortissement de 33 millions de dollars et des autres charges nettes de 17 millions de dollars. L'augmentation des autres charges et produits nets s'explique principalement par un montant de 13 millions de dollars au titre de la quote-part de la société dans la perte de la coentreprise shomi.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Les facteurs suivants aident également à expliquer la tendance trimestrielle des produits et du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement :

Amélioration (détérioration) des statistiques sur les abonnés :

Statistiques sur les abonnés	2016				2015			
	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième
Services de vidéo par câblo-distribution	(20 900)	(39 354)	(25 993)	(23 773)	(15 591)	(35 967)	(24 524)	(39 315)
Services de vidéo par satellite	(12 628)	(3 560)	1 113	(6 780)	(17 980)	(8 254)	(2 820)	(8 146)
Internet	8 418	2 788	(8 302)	12 064	14 048	(1 819)	7 212	2 699
Téléphone	(19 730)	(11 369)	(9 767)	(13 094)	(599)	(12 027)	(20 974)	(29 683)
Services sans fil – postpayés	–	–	639 997	27 031	–	–	–	–
Services sans fil – prépayés	–	–	363 472	12 788	–	–	–	–

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

APERÇU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2016

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	2016	2015	2014	Variation en %	
				2016	2015
Activités d'exploitation :					
Produits	4 884	4 486	4 219	8,9	6,3
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	2 114	2 037	1 909	3,8	6,7
Marge d'exploitation ¹	43,3 %	45,4 %	45,3 %	(2,1) pt	0,1 pt
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ²	1 483	1 398	1 302	6,1	7,4
Résultat net des activités poursuivies	456	666	606	(31,5)	9,9
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	784	214	281	>100,0	(23,8)
Résultat net	1 240	880	887	40,9	(0,8)
Flux de trésorerie disponibles ¹	482	653	698	(26,2)	(6,4)
État de la situation financière :					
Total de l'actif	15 244	14 564	13 250		
Passifs financiers non courants					
Dette à long terme (incluant la partie courante)	5 612	5 669	4 690		
Autres passifs financiers	5	20	5		
Données par action :					
Résultat par action de base					
Activités poursuivies	0,92	1,40	1,30		
Activités abandonnées	1,59	0,40	0,54		
	2,51	1,80	1,84		
Résultat par action dilué					
Activités poursuivies	0,92	1,39	1,30		
Activités abandonnées	1,59	0,40	0,54		
	2,51	1,79	1,84		
Nombre moyen pondéré d'actions participatives en circulation au cours de la période (en millions)	480	468	457		
Dividendes en espèces déclarés par action					
Actions de catégorie A	1,1825	1,1613	1,0775		
Actions de catégorie B	1,1850	1,1638	1,0800		

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

²⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont présentés avant les variations du fonds de roulement hors trésorerie, comme présenté dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Faits saillants de 2016

- Le résultat net s'est établi à 1,24 milliard de dollars pour l'exercice 2016 en regard de 880 millions de dollars pour 2015.
- Le résultat par action a été de 2,51 \$ pour l'exercice 2016 par rapport à 1,80 \$ pour 2015.
- Les produits pour l'exercice 2016 se sont améliorés de 8,9 % pour s'établir à 4,88 milliards de dollars par rapport à 4,49 milliards de dollars pour l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement a atteint 2,11 milliards de dollars pour l'exercice 2016, en hausse de 3,8 % par rapport à 2,04 milliards de dollars pour l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles consolidés pour l'exercice 2016 ont été de 482 millions de dollars par rapport à 653 millions de dollars pour 2015.
- Pour 2016, les taux de dividende de la société sur les actions participatives de catégorie A et les actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Shaw ont été respectivement de 1,1825 \$ et 1,1850 \$. Les dividendes versés en 2016 ont totalisé 568 millions de dollars, avant déduction des montants attribués au titre du plan de réinvestissement des dividendes.

Acquisitions, financements et autres transactions importants :

Acquisition d'INetU, Inc. par ViaWest

- Le 15 décembre 2015, ViaWest a conclu l'acquisition de la totalité des actions d'INetU, Inc. («INetU») pour une contrepartie de 162 millions dollars américains. L'acquisition a été financée au moyen d'emprunts sur les facilités de crédit renouvelables de ViaWest et de la société et du produit d'un prêt à terme supplémentaire sur la facilité de crédit de ViaWest.
- INetU est un prestataire de solutions pour les environnements en nuage publics, privés et hybrides ainsi que de services gérés de sécurité et de conformité. L'acquisition d'INetU a permis à ViaWest d'ajouter de nouveaux services à sa gamme de services en nuage et de services gérés, et d'étendre la zone de couverture de ses services en nuage dans la région est des États-Unis et en Europe.

Acquisition de la totalité des actions de Mid-Bowline Group Corp. et de sa filiale en propriété exclusive WIND Mobile Corp.

- Le 1^{er} mars 2016, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de Mid-Bowline Group Corp. et de sa filiale en propriété exclusive WIND Mobile Corp. pour une valeur d'entreprise de 1,6 milliard de dollars, qui a été financée au moyen de trésorerie, d'un emprunt de 1,3 milliard de dollars sur les facilités de crédit de la société et de l'émission de 2 866 384 actions participatives sans droit de vote de catégorie B.
- La juste valeur de la contrepartie de l'acquisition comprenait 1,59 milliard de dollars en trésorerie et 68 millions de dollars en actions. L'acquisition de WIND Mobile a mené à la création de notre division Sans fil.
- Avec l'ajout des services sans fil, Shaw combine la puissance des réseaux de fibres, de câbles coaxiaux, Wi-Fi et sans fil pour offrir une expérience fluide de connectivité améliorée partout et en tout temps dans notre zone de couverture.

Vente de Shaw Media Inc.

- Le 1^{er} avril 2016, la société a conclu une entente avec Corus, partie liée assujettie à un contrôle commun sur le plan des droits de vote, aux termes de laquelle elle vendrait la totalité de sa participation dans sa filiale en propriété exclusive Shaw Media pour une contrepartie d'environ 2,65 milliards de dollars, comprenant 1,85 milliard de dollars en trésorerie et 71 364 853 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus, soit environ 37 % de l'ensemble des actions de catégorie A et de catégorie B de Corus émises.
- Pour l'exercice 2016, les actifs et les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'exploitation de la division Médias présentés antérieurement sont présentés à titre d'activités abandonnées et sont séparés des activités poursuivies de la société. L'information financière des périodes précédentes a été reclassée pour présenter l'ancienne division Médias à titre d'activités abandonnées.
- La société a comptabilisé un profit à la cession de 625 millions de dollars, déduction faite de l'impôt, dans le résultat des activités abandonnées.
- Grâce aux actions de Corus qu'elle détient, la société conservera de fait, après la vente, une participation indirecte ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne division Médias, mais elle n'exercera plus de contrôle sur la division.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

- La société participe au plan de réinvestissement des dividendes de Corus dans le cadre de son placement initial dans les actions de catégorie B de Corus. Pour l'exercice clos le 31 août 2016, la société a reçu des dividendes de 34 millions de dollars de Corus qui ont été réinvestis par l'intermédiaire du plan en actions de catégorie B additionnelles de Corus. Au 31 août 2016, la société détenait 74 135 891 actions de catégorie B de Corus d'une juste valeur de 911 millions de dollars qui représentaient 38 % du total des actions émises de Corus.

Activités de financement

- Au cours de 2012, un syndicat bancaire a fourni à la société une facilité de crédit non garantie de 1 milliard de dollars comprenant une facilité de crédit à terme renouvelable maximum de 50 millions de dollars. Au cours de 2014, la société a modifié les modalités de la facilité afin de reporter la date d'échéance de janvier 2017 à décembre 2019. En 2016, la société a décidé de hausser sa capacité d'emprunt de 500 millions de dollars aux termes de la facilité modifiée, la portant à un montant total de 1,5 milliard de dollars. La société a accès à des fonds en dollars canadiens et en dollars américains. Les taux d'intérêt varient suivant le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires du Canada, les taux de base des banques américaines et le taux LIBOR.
- En 2016, ViaWest a conclu un prêt à terme additionnel de 80 millions de dollars américains et a accru la capacité d'emprunt disponible de la facilité renouvelable de 35 millions de dollars américains. Le prêt à terme additionnel comporte des remboursements de capital trimestriels commençant en mai 2016, le solde étant exigible à l'échéance en mars 2022. Les taux d'intérêt varient suivant le taux LIBOR, le taux préférentiel américain et le taux des fonds fédéraux américains, et les facilités sont garanties par une sûreté de premier rang grevant des actifs précis selon les modalités de la convention de sûreté.
- Le 1^{er} février 2016, la société a remboursé des billets de premier rang à taux variable d'un capital de 300 millions de dollars.
- Le 19 février 2016, la société a émis des billets de premier rang, 3,15 %, d'un capital de 300 millions de dollars, échéant le 19 février 2021.
- Dans le cadre de l'acquisition de WIND Mobile le 1^{er} mars 2016, la société a emprunté 1,3 milliard de dollars sur sa facilité de crédit, ce qui comprend une facilité de crédit non renouvelable de 1,0 milliard de dollars auprès d'un syndicat de prêteurs qui a été conclue le 1^{er} mars 2016, ainsi qu'un emprunt de 300 millions de dollars sur la facilité de crédit existante de la société. Ces montants ont été remboursés le 1^{er} avril 2016 au moyen du produit en trésorerie reçu à la cession de Shaw Media.
- Le 9 mai 2016, la société a remboursé les billets de premier rang, 6,15 %, d'un capital de 300 millions de dollars.

Autres questions importantes

- La société détient une participation de 50 % dans Shomi Partnership («shomi»), partenariat avec Rogers Communications Inc. («Rogers»), un service de vidéo sur demande par abonnement lancé en novembre 2014. Après la fin de l'exercice, shomi a annoncé sa décision de liquider ses activités et de cesser d'offrir des services à compter du 30 novembre 2016. Par conséquent, la société prévoit subir une perte sur placement d'au plus 120 millions de dollars, au cours de son premier trimestre se terminant le 30 novembre 2016, liée à une provision estimative pour obligations futures à l'égard de shomi.
- En 2016, la société a entrepris une restructuration à la suite d'un ensemble d'initiatives importantes de redéploiement de ses actifs, y compris l'acquisition de WIND et la cession de Shaw Media. Dans le cadre de la restructuration, la société a lancé un programme d'amélioration de l'efficacité qui permettra de réaliser globalement, pour l'exercice 2017, des gains d'efficacité en coûts d'exploitation et en investissements d'environ 75 millions de dollars. Environ 200 employés ont été touchés par la restructuration de 2016 et des dépenses de restructuration de 23 millions de dollars, composées surtout d'indemnités de départ et de charges liées aux employés, ont été comptabilisées.

Points saillants de l'exercice 2015 :

- Le résultat net s'est établi à 880 millions de dollars pour l'exercice 2015, en regard de 887 millions de dollars en 2014.
- Le résultat par action a été de 1,80 \$ pour l'exercice 2015, par rapport à 1,84 \$ pour 2014.
- Les produits pour l'exercice 2015 se sont améliorés de 6,3 % pour s'établir à 4,49 milliards de dollars, par rapport à 4,22 milliards de dollars pour 2014.
- Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement a atteint 2,04 milliards de dollars pour l'exercice 2015, en hausse de 6,7 % par rapport à 1,91 milliard de dollars pour 2014.
- Les flux de trésorerie disponibles consolidés pour l'exercice 2015 ont été de 653 millions de dollars, par rapport à 698 millions de dollars pour 2014.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

- En 2015, la société a haussé le taux du dividende sur les actions participatives de catégorie A et les actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Shaw, le portant à un taux de dividende par action annuel équivalent respectivement de 1,1825 \$ et 1,185 \$. Les dividendes versés en 2015 ont totalisé 535 millions de dollars, avant déduction des montants attribués aux fins du plan de réinvestissement des dividendes.

Acquisitions, financements et autres transactions importants :

Acquisition de ViaWest

- Le 2 septembre 2014, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de ViaWest d'une valeur d'entreprise de 1,2 milliard de dollars américains. L'acquisition a été financée au moyen de trésorerie, de la prise en charge de la dette de ViaWest et d'un emprunt de 330 millions de dollars américains sur la facilité de crédit de la société.
- L'acquisition de ViaWest a permis à la société d'avoir accès à une plateforme de croissance dans le secteur des centres de données en Amérique du Nord et a constitué un autre pas vers l'élargissement de l'offre de solutions technologiques aux entreprises du marché intermédiaire de l'Ouest canadien.

Autres questions importantes

- En avril 2014, la société a annoncé qu'elle apporterait des modifications à la structure de ses divisions dans le but d'améliorer l'efficacité globale tout en rehaussant sa capacité de croître pour devenir le chef de file du marché en matière de réseau et de contenu. Au cours de l'exercice 2015, les services résidentiels et les services aux entreprises de Shaw ont été réorganisés pour devenir respectivement les nouvelles divisions Consommateurs et Entreprises. Les efforts de réaménagement de la structure organisationnelle de la société ont compris les initiatives suivantes :
 - Redéploiement de ses activités d'assistance à la clientèle dans des centres de compétences afin d'améliorer l'expérience client de bout en bout.
 - Restructuration de certaines fonctions dans la division Services de réseau d'entreprise afin d'améliorer le service à la clientèle et la performance.
 - Changements organisationnels dans l'ancienne division Médias en vue de sa transition d'un rôle de télédiffuseur traditionnel à celui d'entreprise médiatique ayant une approche plus globale.
 - En 2015, la société a comptabilisé des dépenses de 52 millions de dollars, surtout composées d'indemnités de départ et de charges liées aux employés, pour un programme de restructuration continue qui a touché environ 1 700 employés.
- Au cours de l'exercice 2015, la société a conclu un partenariat avec Rogers pour créer shomi, un nouveau service de vidéo sur demande par abonnement. Le service a été lancé au début de novembre 2014.
- En 2013, la société a offert à Rogers l'option d'acquérir ses licences de spectre sans fil. L'exercice de l'option et le transfert ultérieur des licences étaient assujettis à l'obtention de l'approbation de divers organismes de réglementation; par conséquent, les licences n'ont pas été classées comme étant détenues en vue de la vente. L'examen réglementaire ayant pris fin au cours de l'exercice 2015, Rogers a exercé son option et le transfert a eu lieu. La société avait déjà reçu 50 millions de dollars pour le prix de l'option d'acquisition des licences de spectre sans fil et un dépôt de 200 millions de dollars pour le prix d'exercice de l'option. La société a reçu un montant additionnel de 100 millions de dollars à la conclusion de la transaction et a comptabilisé un profit de 158 millions de dollars.
- En 2013, la société a constitué un fonds théorique, le fonds d'investissement accéléré, d'un montant maximum de 500 millions de dollars provenant du produit reçu ou à recevoir de transactions stratégiques. Des initiatives d'investissement accéléré ont été financées à même ce fonds et non par les flux de trésorerie d'exploitation. Parmi les principaux investissements, notons l'achèvement des centres de données de Calgary, la poursuite de la numérisation du réseau et d'autres mises à niveau de la largeur de bande, le développement de la transmission IP de contenu vidéo, l'expansion du réseau WiFi et l'offre bonifiée de produits innovateurs par Shaw Go WiFi et d'autres applications afin d'améliorer l'expérience client. La société a investi environ 110 millions de dollars au cours de l'exercice 2013, 240 millions de dollars au cours de l'exercice 2014 et 150 millions de dollars au cours de l'exercice 2015. Le fonds d'investissement accéléré a été fermé au cours de l'exercice 2015.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Faits saillants de l'exercice 2014 :

Acquisitions, financements et autres transactions importants :

- En 2014, nous avons adopté un programme appelé *Le service avant tout*, qui vise à accroître notre efficacité et notre potentiel de croissance en faisant que les décisions d'affaires soient prises conformément à des critères rigoureux centrés sur les clients.
- Shaw a également continué d'investir dans Shaw Go WiFi et de faire connaître ce produit et, au 31 août 2014, comptait environ 45 000 points d'accès sans fil et 1,25 million d'appareils enregistrés sur le réseau. La société a haussé le taux du dividende par action annuel équivalent sur les actions participatives de catégorie A et les actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Shaw, le portant à un taux de dividende équivalent respectivement de 1,0975 \$ et 1,10 \$. Les dividendes versés en 2014 ont totalisé 485 millions de dollars, avant déduction des montants attribués aux fins du plan de réinvestissement des dividendes.
 - La société a mené un certain nombre d'activités sur les marchés financiers, y compris :
 - L'émission de billets de premier rang non garantis, 4,35 %, d'un capital de 500 millions de dollars, échéant le 31 janvier 2024.
 - L'émission de billets de premier rang non garantis à taux variable d'un capital de 300 millions de dollars échéant le 1^{er} février 2016.
 - Le remboursement des billets de premier rang non garantis d'un capital de 600 millions de dollars échus le 2 juin 2014.

Produits et résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement

Les produits consolidés pour l'exercice 2016 se sont établis à 4,88 milliards de dollars par rapport à 4,49 milliards de dollars pour l'exercice 2015, soit une hausse de 8,9 %. La hausse des produits est attribuable à la nouvelle division Sans fil et à l'accroissement de la clientèle dans les divisions Services de réseau d'entreprise et Services d'infrastructure d'entreprise, ainsi qu'aux produits supplémentaires découlant de l'acquisition d'INetU. Les produits de la division Consommateurs sont comparables à ceux obtenus pour l'exercice précédent, puisque l'amélioration des produits due à la hausse tarifaire annuelle d'août et à la croissance des UGP pour les services Internet a été annulée par une baisse des produits des UGP des services de vidéo, de téléphonie et de satellite et une baisse des produits des services sur demande.

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement s'est établi à 2,11 milliards de dollars pour la période de douze mois par rapport à 2,04 milliards de dollars pour l'exercice 2015, soit une amélioration de 3,8 %. L'amélioration reflète la nouvelle division Sans fil et la croissance dans les divisions Services d'infrastructure d'entreprise et Services de réseau d'entreprise attribuable à un accroissement rentable de la clientèle et à l'acquisition d'INetU. Cette amélioration a été en partie contrebalancée par une baisse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement dans la division Consommateurs due principalement à une hausse des coûts liée au déploiement de FreeRange TV et à sa programmation.

Amortissement

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Amortissement – produits (charges)			
Produits différés tirés du matériel	67	78	(14,1)
Coûts de matériel différés	(151)	(164)	7,9
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(873)	(778)	(12,2)

L'amortissement des produits différés tirés du matériel et des coûts de matériel différés a diminué par rapport à celui de l'exercice de comparaison, du fait de l'incidence des changements dans la composition des ventes de matériel, le calendrier et le volume des ventes et dans les périodes d'amortissement des montants au titre du matériel installé chez l'abonné, et des variations des prix consentis aux clients sur certains équipements.

L'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et autres a augmenté de 12,2 % pour l'exercice clos le 31 août 2016 par rapport aux périodes de comparaison, en raison de l'amortissement lié à la nouvelle division Sans fil ainsi que des répercussions de la hausse des taux de change sur la conversion de ViaWest et de l'amortissement de nouvelles dépenses qui a dépassé l'amortissement des actifs qui sont devenus entièrement amortis au cours des périodes.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Amortissement des coûts de financement et charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Amortissement des coûts de financement – Dette à long terme	5	4	25,0
Charges d'intérêts	301	283	6,4

Les charges d'intérêts pour la période de douze mois close le 31 août 2016 ont grimpé par rapport à la période de comparaison, surtout à cause de l'accroissement de la dette contractée pour le financement des acquisitions d'entreprises, de l'écart de change sur la dette en dollars américains et d'une diminution des intérêts inscrits à l'actif.

Autres produits et charges

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Augmentation (diminution) du résultat
Coûts d'acquisition d'entreprises	(21)	(6)	(15)
Quote-part de la perte d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	(61)	(56)	(5)
Profit à la vente des licences de spectre sans fil	–	158	(158)
Dépréciation du goodwill	(17)	(15)	(2)
Autres pertes	(102)	(44)	(58)
	(201)	37	(238)

Au cours de l'exercice 2016, la société a engagé des frais liés à une acquisition de 20 millions de dollars, se composant des honoraires professionnels versés aux avocats, aux consultants et aux conseillers, et d'autres frais connexes, à l'égard de l'acquisition de WIND, qui a été conclue le 1^{er} mars 2016, et de 1 million de dollars à l'égard de l'acquisition d'INetU. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, des frais de 6 millions de dollars ont été engagés à l'égard de l'acquisition de ViaWest.

Au cours de l'exercice 2016, la société a comptabilisé un montant de 52 millions de dollars (56 millions de dollars en 2015) au titre de sa quote-part de la perte liée à sa participation dans shomi, le service de vidéo sur demande par abonnement lancé au début de novembre 2014. La quote-part de la perte comprend des montants liés au développement et au lancement du service. Au cours de l'exercice 2016, la société a comptabilisé 10 millions de dollars (néant en 2015) au titre de la quote-part de la perte liée à sa participation dans Corus.

Au cours de l'exercice 2014, Rogers Communications Inc. a exercé son option quant à l'acquisition des licences de spectre relatives aux SSFE de la société, comme annoncé en janvier 2013. La société avait déjà reçu 50 millions de dollars pour le prix de l'option d'acquisition des licences de spectre sans fil et un dépôt de 200 millions de dollars pour le prix d'exercice de l'option. La société a reçu un montant additionnel de 100 millions de dollars à la conclusion de la transaction à l'exercice 2015 et a comptabilisé un profit de 158 millions de dollars pour cette période.

Par suite du test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la société, une dépréciation de valeur de 17 millions de dollars des activités de repérage de la division Services de réseau d'entreprise a été comptabilisée au cours de l'exercice 2016.

Les autres pertes comprennent généralement des profits et des pertes de change réalisés et latents sur les actifs et les passifs courants libellés en dollars américains, des profits et des pertes à la cession d'immobilisations corporelles et d'investissements mineurs, et la quote-part de la société dans les activités de Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership. Pour l'exercice considéré, les autres pertes comprennent également une réduction de 54 millions de dollars de la valeur du placement de la société dans shomi, une réduction de 20 millions de dollars de la valeur d'un placement dans un portefeuille privé et une réduction de 16 millions de dollars de la valeur de certains actifs. Pour l'exercice précédent, les autres pertes comprenaient une réduction de 6 millions de dollars de la valeur d'un immeuble classé détenu en vue de la vente, des distributions de 27 millions de dollars reçues d'un fonds de capital-risque, une réduction de 27 millions de dollars de la valeur d'un placement dans un portefeuille privé, un produit additionnel de 15 millions de dollars reçu en règlement de la réclamation d'assurance de Shaw Court de l'exercice 2012 et une réduction de 55 millions de dollars de la valeur de certains actifs.

Après la fin de la période, shomi a annoncé une cessation ordonnée de ses activités jusqu'à leur arrêt complet le 30 novembre 2016. Par conséquent, la société prévoit subir une perte sur placement d'au plus 120 millions de dollars, au cours de son premier trimestre se terminant le 30 novembre 2016, liée à une provision pour obligations futures dans shomi.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a été calculée à l'aide des taux d'impôt courants prévus par la loi de 26,2 % pour 2016 et de 25,5 % pour 2015, et a été rajustée pour tenir compte des éléments de rapprochement indiqués à la note 23 des états financiers consolidés.

Résultat par action

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	2016	2015	Variation en %
Résultat net	1 240	880	40,9
Nombre moyen pondéré d'actions participatives en circulation au cours de la période (en millions)	480	468	
Résultat par action			
De base	2,51	1,80	
Dilué	2,51	1,79	

Résultat net

Le résultat net s'est établi à 1,24 milliard de dollars en 2016 en regard de 880 millions de dollars en 2015. Les variations d'un exercice à l'autre sont résumées dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	
Augmentation du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement	77
Diminution des charges de restructuration	16
Augmentation de l'amortissement	(93)
Augmentation des charges d'intérêts	(18)
Variation des autres charges et produits nets ¹	(239)
Diminution de l'impôt sur le résultat	47
Accroissement du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	570
	360

¹⁾ Les autres charges et produits nets comprennent le profit à la vente des licences de spectre sans fil et des actifs de la division Médias, les coûts d'acquisition d'entreprises, la désactualisation des passifs non courants et provisions, les frais de remboursement de la dette, la quote-part de la perte d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, la dépréciation du goodwill, et d'autres pertes, comme présenté dans les comptes de résultat consolidés.

Le résultat net pour la période de douze mois close a augmenté de 360 millions de dollars par rapport à la période de comparaison, ce qui s'explique principalement par la hausse du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, la hausse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement et une diminution de l'impôt sur le résultat. L'amélioration a été contrebalancée en partie par une augmentation des autres charges et produits nets, une hausse des charges d'intérêts et de l'amortissement, et une baisse des résultats des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, pour la période suivant la sortie.

Les autres charges et produits nets ont été défavorables en raison surtout des montants engagés au troisième trimestre relativement à l'acquisition de WIND, d'une dépréciation du goodwill de 17 millions de dollars relativement aux activités de repérage, la dépréciation de la coentreprise shomi et la quote-part de la perte de la société dans ce partenariat de 54 millions de dollars, la réduction de valeur d'un placement dans un portefeuille privé et la quote-part de la perte d'une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 10 millions de dollars. Voir la rubrique «Autres produits et charges» pour plus de précisions sur les éléments non liés aux activités d'exploitation.

ANALYSE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES

CONSOMMATEURS

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Produits	3 752	3 752	—
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	1 667	1 686	(1,1)
Marge d'exploitation ¹	44,4 %	44,9 %	(0,5) pt

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Les produits de la division Consommateurs pour l'exercice se sont établis à 3,8 milliards de dollars, montant comparable à celui pour l'exercice précédent. L'incidence des rajustements de tarifs et de la croissance des services Internet a été contrebalancée par la hausse des frais promotionnels, la réduction des produits tirés des services sur demande et la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie.

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement a baissé de 1,1 % par rapport à celui pour l'exercice précédent, s'établissant à 1,67 milliard de dollars. Le résultat pour l'exercice a été touché principalement par une hausse des charges, y compris les coûts associés au déploiement et les coûts récurrents liés au lancement de FreeRange TV, et une augmentation des coûts de programmation due aux hausses annuelles pour les contrats et au nouveau contenu, le tout partiellement contrebalancé par une baisse des coûts liés aux employés attribuable en partie au programme d'amélioration de l'efficacité adopté au troisième trimestre.

SERVICES DE RÉSEAU D'ENTREPRISE

Points saillants financiers

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Produits	548	520	5,4
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	265	256	3,5
Marge d'exploitation ¹	48,4 %	49,2 %	(0,8) pt

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Les produits se sont établis à 548 millions de dollars, soit une hausse de 5,4 % en regard de ceux pour l'exercice précédent, qui tient surtout à l'accroissement de la clientèle de petites et moyennes entreprises et de grandes entreprises, ainsi qu'à la hausse d'août 2016 du tarif pour les services traditionnels de vidéo, Internet et de téléphonie. Les activités principales, qui excluent les services par satellite, ont accru les produits de 7,0 % sur la base d'un exercice complet, ce qui reflète la croissance continue du nombre de clients qui se tournent vers la gamme *intelligente* de produits de Shaw.

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement s'est établi à 265 millions de dollars, soit une amélioration de 3,5 % par rapport à l'exercice de comparaison, qui reflète la croissance soutenue de la clientèle tout au long de l'exercice 2016, contrebalancée en partie par les coûts additionnels associés à la recherche de nouvelles occasions d'attraction de clients, y compris les charges liées aux employés et les frais de commercialisation additionnels liés à la gamme *intelligente* de produits.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

SERVICES D'INFRASTRUCTURE D'ENTREPRISE

Points saillants financiers

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Produits	334	246	35,8
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	123	95	29,5
Marge d'exploitation ¹	36,8 %	38,6 %	(1,8) pt

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Pour l'exercice, les produits se sont établis à 334 millions de dollars et le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, à 123 millions de dollars. Les produits de 334 millions de dollars pour l'exercice reflètent une augmentation de 35,8 % par rapport à ceux pour l'exercice précédent due principalement à l'acquisition d'INetU et à l'accroissement de la clientèle, de même qu'à une incidence de change favorable et un exercice complet de résultats pour AppliedTrust, société acquise au quatrième trimestre de 2015. Compte non tenu de l'incidence de change, les produits des activités aux États-Unis ont augmenté de 24,3 % pour s'établir à 252 millions de dollars américains pour la période de douze mois. Compte non tenu de l'incidence d'INetU, les produits des activités aux États-Unis ont augmenté de 12,0 % pour s'établir à 227 millions de dollars américains pour la période de douze mois.

SANS FIL

Points saillants financiers

(en millions de dollars canadiens)	2016
Produits	280
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ¹	59
Marge d'exploitation ¹	21,1 %

¹⁾ Voir la rubrique «Principaux inducteurs de performance».

Pour l'exercice 2016, la société a présenté six mois de résultats d'exploitation pour sa nouvelle division Sans fil, créée dans le cadre de l'acquisition de WIND le 1^{er} mars 2016.

En 2016, notre division Sans fil a franchi une étape importante en atteignant son millionième abonné des services postpayés et prépayés combinés. La division a clos l'exercice avec 667 028 abonnés des services postpayés et 376 260 abonnés des services prépayés, et un PMU de 37,40 \$, soit une augmentation de 6 % depuis la date d'acquisition.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET COÛTS DE MATÉRIEL

(en millions de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 août		
	2016	2015	Variation en %
Consommateurs et Services de réseau d'entreprise			
Nouvelles constructions domiciliaires	105	106	(0,9)
Accroissement de la clientèle	275	284	(3,2)
Mises à niveau et amélioration	401	353	13,6
Remplacement	43	35	22,9
Bâtiments et divers	91	176	(48,3)
Total selon la note 24 des états financiers consolidés annuels audités	915	954	(4,1)
Services d'infrastructure d'entreprise			
Total selon la note 24 des états financiers consolidés annuels audités	155	152	2,0
Sans fil			
Total selon la note 24 des états financiers consolidés annuels audités	121	—	s. o.
Total consolidé selon la note 24 des états financiers consolidés annuels audités ¹	1 191	1 106	7,7

¹⁾ Les données pour l'exercice 2015 comprennent un montant de 150 millions de dollars lié à certaines dépenses d'investissement qui ont été financées à l'aide du fonds d'investissement accéléré.

Les dépenses d'investissement pour l'exercice considéré ont été de 1,2 milliard de dollars en regard de 1,1 milliard de dollars pour l'exercice précédent, et comprennent un investissement de 150 millions de dollars financé au moyen du fonds d'investissement accéléré. Les initiatives financées par le fonds d'investissement accéléré, qui ont été achevées au quatrième trimestre de 2015, comprennent un investissement dans les nouveaux centres de données internes et externes de Calgary, l'accroissement de la capacité du réseau, les systèmes de transmission vidéo de nouvelle génération, la mise à niveau de l'infrastructure administrative et l'accélération de la construction des infrastructures du réseau WiFi.

Consommateurs et Services de réseau d'entreprise

Les dépenses liées à l'accroissement de la clientèle de 275 millions de dollars pour la période de douze mois ont été légèrement moins élevées que pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des dépenses liées à l'accroissement de la clientèle pour l'exercice considéré découle principalement d'une baisse du nombre d'installations de téléphone et d'une baisse des dépenses pour les modems WiFi de pointe pour la connexion Internet, contrebalancées en partie par la hausse des dépenses liées à l'accroissement de la clientèle des services par satellite du fait de l'augmentation du nombre d'activations, de la hausse des rabais sur le matériel et d'une diminution des retours de produits de location. Les retours de produits de location ont diminué pour l'exercice en raison principalement de la résiliation du programme de location de vidéo par satellite.

Les investissements pour les mises à niveau et l'amélioration et pour le remplacement de matériel combinés se sont établis à 444 millions de dollars, soit une augmentation de 56 millions de dollars par rapport à ceux pour l'exercice 2015 attribuable : i) à un investissement dans le réseau filaire, y compris des programmes importants d'ajout de largeur de bande et de mises à niveau; ii) aux plateformes de transmission de contenu vidéo de prochaine génération nécessaires pour soutenir le déploiement des produits X1 et TVE de Comcast; iii) au calendrier des achats de matériaux en vrac et de véhicules; iv) à l'investissement initial pour la transition du format MPEG2 au format MPEG4 pour les signaux transmis par satellite; v) à l'investissement dans des produits WiFi et SmartVoice gérés par les Services de réseau d'entreprise; et vi) aux activités de mise à niveau des câbles principaux. L'augmentation des investissements a été contrebalancée en partie par une diminution des dépenses liées aux points d'accès pour Shaw Go WiFi et aux réseaux de fibres qui soutiennent les Services de réseau d'entreprise.

Les investissements dans les immeubles et divers de 91 millions de dollars pour la période de douze mois ont diminué de 85 millions de dollars par rapport à ceux pour la période de comparaison. La diminution est liée à la diminution des dépenses dans le nouveau centre de données interne, à la baisse des dépenses liées à la rénovation de Shaw Court, à une réduction des mises à niveau du réseau, des logiciels et du matériel internes, et à une baisse des intérêts inscrits à l'actif.

Les dépenses d'investissement pour les nouvelles constructions domiciliaires ont été de 105 millions de dollars, ce qui est comparable à celles de l'exercice précédent.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Services d'infrastructure d'entreprise

Les dépenses d'investissement de 155 millions de dollars pour la période de douze mois considérée sont surtout des dépenses d'investissement de croissance dans l'infrastructure et le matériel de base requis pour l'agrandissement des installations existantes de Denver, au Colorado, et de Portland, en Oregon, et dans la mise en place d'un tout nouveau centre de données à Plano, au Texas. La période de douze mois comprend également des dépenses d'investissement de 11 millions de dollars liées au centre de données Calgary1, de l'installation de Calgary, en Alberta.

Sans fil

Les dépenses d'investissement de 121 millions de dollars pour les six mois depuis la création de la division Sans fil se rapportent à l'amélioration continue de l'infrastructure réseau, notamment pour le projet de préparation en vue du déploiement d'un réseau de base et de radiodiffusion LTE-Advanced sur l'ensemble du réseau, ainsi qu'à la mise à niveau des systèmes administratifs.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – SHAW MEDIA

	Exercice clos les 31 août	
	2016	2015
	\$	\$
Produits	610	1 080
Éliminations ¹	(46)	(78)
	564	1 002
Charges d'exploitation et d'administration		
Salaires et avantages du personnel	109	180
Achats de biens et de services ²	272	558
	381	738
Éliminations ¹	(46)	(78)
	335	660
Charges de restructuration	–	13
Amortissement ²	11	30
Désactualisation des passifs non courants et provisions	2	4
Autres pertes	–	5
Résultat des activités abandonnées avant impôt et profit à la sortie	216	290
Impôt sur le résultat	57	76
Résultat des activités abandonnées avant profit à la sortie	159	214
Profit à la sortie, déduction faite de l'impôt	672	–
	47	–
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	784	214

¹⁾ Les éliminations ont trait aux transactions intersociétés entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Les charges sont comprises dans les activités poursuivies étant donné qu'elles devraient continuer d'être engagées après la cession.

²⁾ À la date à laquelle la division Médias a satisfait aux critères permettant de la classer comme étant détenue en vue de la vente, la société a cessé d'amortir les actifs non courants de la division, y compris les droits de diffusion, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et autres. L'amortissement qui, autrement, aurait été comptabilisé au cours de la période de douze mois s'établit à 35 millions de dollars pour les droits de diffusion et à 6 millions de dollars pour les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et autres.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Pour la période de douze mois considérée, les produits se sont élevés à 564 millions de dollars, et le résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, à 784 millions de dollars, en regard respectivement de 1,0 milliard de dollars et 214 millions de dollars pour l'exercice précédent. La baisse des produits vient du fait que, pour l'exercice considéré, les résultats ne reflètent que sept mois de produits, avant la sortie de l'ancienne division Médias le 1^{er} avril 2016. La hausse du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, est principalement attribuable au profit de 672 millions de dollars à la cession, contrebalancé par l'incidence de la baisse du résultat des activités abandonnées avant profit à la cession, du fait que des résultats ne reflètent que sept mois d'activité au cours de l'exercice considéré, et par les impôts sur le profit.

SITUATION FINANCIÈRE

Le total de l'actif au 31 août 2016 atteignait 15,2 milliards de dollars, comparativement à 14,6 milliards de dollars au 31 août 2015. Voici une analyse des principaux changements survenus dans l'état de la situation financière consolidé depuis le 31 août 2015.

L'actif courant a diminué de 133 millions de dollars du fait de la baisse des créances clients de 200 millions de dollars, contrebalancée en partie par une hausse de 7 millions de dollars de la trésorerie et de 60 millions de dollars des autres actifs courants. Les créances clients ont baissé principalement du fait de la vente de l'ancienne division Médias, baisse contrebalancée en partie par les créances clients de WIND, qui a été acquise au troisième trimestre. La trésorerie a augmenté, les fonds tirés des activités d'exploitation ayant dépassé les fonds affectés aux activités d'investissement et de financement. Les autres actifs courants ont augmenté avec l'acquisition de WIND.

Les placements et autres actifs ont affiché une hausse de 756 millions de dollars en raison principalement des actions de catégorie B de Corus reçues à titre de produit à la vente de la division Médias, contrebalancée en partie par la quote-part des pertes des entreprises associées et des coentreprises et de la réduction de valeur d'un placement dans shomi et d'un placement dans une entité à capital fermé.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 387 millions de dollars en raison de l'acquisition de WIND et d'INetU et des dépenses d'investissement ayant dépassé l'amortissement, augmentation qui a été contrebalancée en partie par la vente des immobilisations corporelles de la division Médias, vendue au troisième trimestre. La hausse de 16 millions de dollars des autres actifs non courants est surtout attribuable à l'acquisition de WIND. Les immobilisations incorporelles et le goodwill ont enregistré une baisse de 343 millions de dollars puisque le goodwill et les immobilisations incorporelles liés à la division Médias ont été vendus au cours du trimestre, la baisse qui a été contrebalancée en partie par l'ajout d'immobilisations incorporelles de 1,6 milliard de dollars et d'un goodwill de 231 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition d'INetU et de WIND, les ajouts nets d'immobilisations incorporelles constituées de logiciels et les effets continus des écarts de conversion de ViaWest.

Le passif courant a diminué de 119 millions de dollars au cours du trimestre en raison de la baisse de la partie courante de la dette à long terme de 196 millions de dollars et des provisions courantes de 19 millions de dollars, contrebalancée en partie par une hausse de 57 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer, de 20 millions de dollars de l'impôt sur le résultat à payer et de 19 millions de dollars des produits différés. La baisse de la partie courante de la dette à long terme est attribuable au remboursement, le 1^{er} février 2016, des billets de premier rang à taux variable d'un capital de 300 millions de dollars et, le 9 mai 2016, des billets de premier rang, 6,15 % d'un capital de 300 millions de dollars, contrebalancé en partie par l'inclusion des billets de premier rang, 5,70 %, d'un capital de 400 millions de dollars échéant le 2 mars 2017. Les provisions courantes ont diminué surtout en raison d'une baisse des charges de restructuration impayées. Les dettes fournisseurs et charges à payer ont augmenté du fait de l'inclusion des dettes fournisseurs de WIND, qui a été acquise au troisième trimestre, contrebalancée en partie par les dettes fournisseurs de la division Médias, qui a été vendue au troisième trimestre, et du calendrier de paiement et des variations de diverses dettes, y compris les dépenses d'investissement et les intérêts. L'impôt sur le résultat à payer a augmenté du fait de la charge pour l'exercice considéré, contrebalancée en partie par les acomptes provisionnels effectués au cours de la période.

La dette à long terme a augmenté de 139 millions de dollars du fait de l'émission de billets de premier rang à taux fixe, 3,15 %, d'un capital de 300 millions de dollars échéant le 19 février 2021, de la dette contractée dans le cadre de l'acquisition d'INetU à même la facilité de crédit de ViaWest et celle de la société, totalisant 170 millions de dollars américains, et de l'incidence des taux de change sur la dette de ViaWest et des emprunts en dollars américains de la société sur sa facilité de crédit, le tout contrebalancé en partie par le reclassement des billets de premier rang, 6,15 %, dans les passifs courants.

La diminution des autres passifs non courants de 51 millions de dollars s'explique surtout par les montants liés à l'ancienne division Médias, qui a été vendue, et par les cotisations aux régimes d'avantages du personnel, contrebalancés en partie par les pertes actuarielles enregistrées sur ces régimes pour le trimestre considéré. Les provisions ont augmenté en raison de l'ajout des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relativement à l'acquisition de WIND.

Les crédits différés ont baissé de 25 millions de dollars par suite d'une diminution des produits différés tirés du matériel.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

L'augmentation de 39 millions de dollars des passifs d'impôt différé est liée principalement aux montants enregistrés à l'acquisition de WIND et d'INetU, en partie contrebalancés par les montants relatifs à l'ancienne division Médias, qui a été vendue au trimestre précédent, et par le recouvrement d'impôt sur le résultat de l'exercice considéré.

Les capitaux propres se sont accrus de 649 millions de dollars sous l'effet essentiellement des hausses du capital social de 299 millions de dollars et des résultats non distribués de 622 millions de dollars, contrebalancés en partie par une baisse du cumul des autres éléments du résultat global de 33 millions de dollars et des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de 236 millions de dollars. Le capital social a augmenté avec l'émission de 9 489 566 actions participatives sans droit de vote de catégorie B (les «actions sans droit de vote de catégorie B») aux fins du régime d'options sur actions et du plan de réinvestissement des dividendes de la société et avec l'émission de 2 866 384 actions sans droit de vote de catégorie B dans le cadre de l'acquisition de WIND. Au 15 novembre 2016, aucune modification n'est survenue dans le capital social depuis le 31 août 2016, à l'exception de l'émission d'un total de 1 390 525 actions sans droit de vote de catégorie B en vue de l'exercice d'options aux fins du régime d'options sur actions et du plan de réinvestissement des dividendes de la société. Les résultats non distribués ont augmenté en raison du résultat pour l'exercice de 1,2 milliard de dollars, contrebalancé en partie par les dividendes de 584 millions de dollars, tandis que les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ont diminué en raison de la quote-part revenant à ces participations du résultat de l'exercice considéré et de la décomptabilisation liée à la vente de Shaw Media. Le cumul des autres éléments du résultat global a baissé en raison de l'incidence nette des écarts de conversion relatifs à ViaWest et de la dette libellée en dollars américains désignée comme couverture du placement net de la société dans ces activités à l'étranger, ainsi que des réévaluations des régimes d'avantages du personnel.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Activités d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 483	1 398	6,1
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	72	(106)	>100,0
Activités d'exploitation des activités abandonnées	108	249	(56,6)
	1 663	1 541	7,9

Le cumul annuel des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation a augmenté par rapport à celui pour la période de comparaison, en raison surtout de la hausse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, de la diminution des charges de restructuration et de la baisse de la charge d'impôt, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des coûts d'acquisition d'entreprises et des charges d'intérêts. La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation a différé de celle survenue au cours des périodes de comparaison, en raison des variations des soldes des créances clients et du calendrier des acomptes provisionnels d'impôt sur le résultat exigible pour l'exercice et de règlement des dettes fournisseurs et charges à payer.

Activités d'investissement

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	Augmentation
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 227)	(1 904)	677

Pour la période de douze mois close le 31 août 2016, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont baissé par rapport à ceux pour la période de comparaison, en raison principalement du produit de la vente de l'ancienne division Médias, contrebalancé en partie par l'augmentation des acquisitions et des fonds affectés aux dépenses d'investissement et aux stocks au cours de l'exercice considéré. L'exercice précédent reflétait également le produit net reçu à la vente des licences de spectre sans fil.

Shaw Communications Inc.
Rapport de gestion
31 août 2016

Activités de financement

Les variations des activités de financement pour 2016 et 2015 sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Prêts bancaires – emprunts nets	69	361
Facilités de crédit de ViaWest (montant net) et obligations au titre des contrats de location-financement	183	52
Obligations au titre de contrats de location-financement liées à l'acquisition de WIND	(1)	–
Remboursement de billets de premier rang canadiens à taux variable	(300)	–
Émission des billets de premier rang non garantis, 3,15 %	300	–
Frais d'émission des billets de premier rang	(2)	–
Remboursement des billets de premier rang non garantis, 6,15 %	(300)	–
Frais de montage de facilités bancaires	(11)	(14)
Dividendes	(393)	(382)
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B	38	129
Activités de financement des activités abandonnées	(12)	(23)
	(429)	123

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour l'exercice considéré, la société a généré des flux de trésorerie disponibles de 482 millions de dollars, dont un montant de 132 millions de dollars provenant des activités abandonnées. Shaw a affecté ses flux de trésorerie disponibles ainsi que le produit net de 1,8 milliard de dollars de la vente de la division Médias, le produit de 300 millions de dollars de l'émission des billets de premier rang, 3,15 %, les emprunts de 1,4 milliard de dollars sur ses facilités de crédit, les emprunts de 192 millions de dollars sur la facilité de crédit de ViaWest, le produit de l'émission d'actions sans droit de vote de catégorie B d'un capital de 37 millions de dollars et le financement à même la variation nette du fonds de roulement de 114 millions de dollars, pour le remboursement à l'échéance des billets de premier rang à taux variable d'un capital de 300 millions de dollars, le remboursement à l'échéance des billets de premier rang, 6,15 %, d'un capital de 300 millions de dollars, le financement de l'acquisition d'INetU pour un montant de 223 millions de dollars, le financement de l'acquisition de WIND pour un montant de 1,6 milliard de dollars, le versement de 380 millions de dollars de dividendes sur actions ordinaires, la réalisation d'investissements financiers de 104 millions de dollars, le remboursement d'emprunts de 1,4 milliard de dollars sur ses facilités de crédit et le paiement de charges de restructuration de 35 millions de dollars et d'autres éléments nets de 7 millions de dollars.

Au cours de la période de douze mois close le 31 août 2016, la société a émis, à même le capital autorisé, des actions de catégorie B sans droit de vote de 188 millions de dollars aux fins de son plan de réinvestissement des dividendes.

Le 15 décembre 2015, ViaWest a conclu l'acquisition de la totalité des actions d'INetU pour un montant d'environ 162 millions de dollars américains financé au moyen d'une combinaison d'emprunts sur les facilités de crédit renouvelables de ViaWest et de la société et du produit des emprunts à terme additionnels sur la facilité de crédit de ViaWest. En outre, la facilité de crédit renouvelable de ViaWest a été accrue, passant de 85 millions de dollars américains à 120 millions de dollars américains.

Le 11 février 2016, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire pour faire passer le plafond d'emprunt de 1,0 milliard de dollars à 1,5 milliard de dollars.

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs pour l'obtention d'un prêt à terme non renouvelable de 1,0 milliard de dollars afin de financer une partie de l'acquisition de WIND. La société a utilisé le produit du prêt à terme, ainsi que de la trésorerie, des emprunts de 300 millions de dollars sur sa facilité de crédit bancaire existante et le produit de l'émission de 2 866 384 actions sans droit de vote de catégorie B pour financer l'acquisition de WIND le 1^{er} mars 2016. Le prêt à terme non renouvelable de 1,0 milliard de dollars et les emprunts de 300 millions de dollars sur la facilité de crédit de la société ont été remboursés le 1^{er} avril 2016 à l'aide du produit de la vente de Shaw Media.

Structure de la dette et politique financière

Shaw structure généralement ses emprunts par établissement autonome. À l'exception des emprunts pour ViaWest, les emprunts de Shaw ne sont pas garantis. Bien que certaines filiales à moins de 100 % soient assujetties à des clauses restrictives qui peuvent les empêcher de transférer des fonds à Shaw, aucune restriction similaire ne s'applique aux filiales en propriété exclusive de la société.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Au 31 août 2016, le ratio dette-résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de la société était de 2,4 fois. En tenant compte des conditions d'exploitation et de concurrence actuelles et de la situation sur les marchés financiers, le conseil d'administration a établi qu'un ratio de 2,0 à 2,5 fois serait optimal pour la société. Si le ratio sortait de cette fourchette de façon durable, le conseil d'administration pourrait choisir de restructurer le capital de manière à atteindre ces limites optimales. Le conseil d'administration peut aussi décider d'accroître la dette de la société au-delà de ces niveaux pour financer des projets stratégiques précis comme une acquisition importante ou le rachat d'actions participatives sans droit de vote de catégorie B si les prix devaient chuter abruptement.

Les facilités de crédit de Shaw et ViaWest sont assorties de clauses restrictives habituelles comportant le respect de ratios financiers minimum ou maximum. Au 31 août 2016, Shaw se conformait à ces clauses restrictives et, d'après les plans d'affaires en vigueur, la société n'est au courant d'aucune condition ni d'aucun événement susceptible d'entraîner le non-respect des clauses sur la durée des emprunts.

Limite des clauses restrictives

Facilités de crédit de Shaw

Ratio total de la dette/flux de trésorerie ¹	< 5,00:1
Ratio flux de trésorerie d'exploitation ¹ /charges fixes ²	> 2,00:1

Facilités de crédit de ViaWest

Ratio de levier financier net total ³	≤ 6,50:1
--	----------

¹ Aux fins des clauses restrictives, les flux de trésorerie d'exploitation sont calculés en multipliant par quatre le total pour le trimestre le plus récent du résultat net avant les charges d'intérêts, l'amortissement et l'impôt exigible et différé, compte non tenu du profit ou de la perte sur les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, plus les dividendes en espèces et les autres distributions en espèces reçus au cours des quatre trimestres les plus récents des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les charges fixes sont définies comme le total des charges d'intérêts pour le trimestre le plus récent multiplié par quatre et des dividendes versés ou accumulés sur les actions (autres que les actions participatives) au cours des quatre trimestres les plus récents.

³ Le ratio de levier financier net total correspond à la dette totale consolidée sur la facilité au dernier jour des quatre trimestres les plus récents divisés par le BAIIA rajusté consolidé de ViaWest pour la même période. Le BAIIA rajusté consolidé, aux fins des clauses restrictives, est calculé d'une manière similaire à celle utilisée pour le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, et il est rajusté pour tenir compte de certains éléments comme les charges non récurrentes et les éléments extraordinaires.

Le 30 juin 2016, 1 987 607 actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif rachetables de catégorie 2, série A, de la société (les «actions de série A») ont été converties en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif rachetables de catégorie 2, série B (les «actions de série B»), conformément à l'avis de conversion publié le 31 mai 2016. Par suite de la conversion, la société détient 10 012 393 actions de série A et 1 987 607 actions de série B émises et en circulation. Les actions de série A continueront d'être inscrites à la TSX sous le symbole SJR.PR.A. Les actions de série B ont commencé à être négociées à la TSX le 30 juin 2016 sous le symbole SJR.PR.B. Le taux du dividende fixe annuel (payable en dividendes trimestriels) sur les actions de série A a été rajusté à 2,791 % pour la période de cinq ans comprise entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2021 exclusivement. Le taux du dividende variable trimestriel pour les actions de série B a été établi à un taux de dividende annuel de 2,539 % pour la période comprise entre le 30 juin 2016 et le 30 septembre 2016 exclusivement. Au cours du trimestre, le taux du dividende variable trimestriel sur les actions de série B a été établi à un taux de dividende annuel de 2,512 % pour la période comprise entre le 30 septembre 2016 et le 31 décembre 2016 exclusivement. Le taux du dividende variable trimestriel sera rajusté tous les trimestres.

Selon les activités de financement susmentionnées, le montant disponible sur les facilités de crédit et les flux de trésorerie disponibles prévus, la société prévoit avoir suffisamment de liquidités pour financer ses activités et régler ses obligations, y compris la dette arrivant à échéance, au cours du prochain exercice. À plus long terme, Shaw prévoit générer des flux de trésorerie disponibles et avoir une capacité d'emprunt qui seront suffisants pour financer les plans d'affaires pour l'avenir prévisible et refinancer la dette arrivant à échéance.

Shaw Communications Inc.

Rapport de gestion

31 août 2016

Arrangements hors bilan et garanties

Garanties

En règle générale, la société n'a pas pour politique de donner des sûretés à des sociétés affiliées non contrôlées ou à des tiers; elle a toutefois conclu des arrangements, décrits plus en détail à la note 25 des états financiers consolidés. Comme mentionné, Shaw est d'avis que le risque que ces arrangements entraînent un paiement au comptant est minime.

Obligations contractuelles

Les montants des paiements futurs estimatifs en vertu des obligations contractuelles de la société au 31 août 2016 sont présentés en détail dans le tableau suivant.

Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)	Paiements à effectuer selon la période				
	Total	Moins de 1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ¹	8 797	710	570	3 048	4 469
Obligations liées à l'exploitation ²	1 383	310	455	295	323
Obligations d'achat ³	215	163	52	—	—
Autres obligations ⁴	5	—	5	—	—
	10 400	1 183	1 082	3 343	4 792

¹⁾ Inclut les remboursements de capital et les paiements d'intérêt.

²⁾ Incluent l'entretien et la location des transpondeurs sur satellite, les conventions liées à des programmes, la location d'installations de transmission et la location de locaux et les droits exclusifs d'utilisation de propriété intellectuelle au Canada.

³⁾ Incluent les dépenses d'investissement et les engagements d'achat de stocks.

⁴⁾ Incluent les autres passifs financiers non courants.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires relatifs à Shaw, y compris la notice annuelle de 2016 de la société, se trouvent sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

RESPECT DES EXIGENCES DE LA BOURSE DE NEW YORK EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

L'information sur les pratiques de gouvernance de la société qui diffèrent des exigences de la Bourse de New York en matière de gouvernance pour les sociétés cotées figure sur le site Web de Shaw (en anglais seulement), à l'adresse www.shaw.ca (sous la rubrique Investors/Corporate Governance/Compliance with NYSE Corporate Governance Listing Standards).

ATTESTATION

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont déposé des attestations sur les contrôles et les procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Shaw.

Au 31 août 2016, la direction de la société, de même que le chef de la direction et le chef des finances, ont procédé à une appréciation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement tant des contrôles et procédures de communication de l'information que du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. D'après ces évaluations, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société sont efficaces.

Aucun changement concernant le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice considéré n'a eu ou n'aura vraisemblablement d'incidence importante sur le contrôle interne de Shaw à l'égard de l'information financière.

La conception de tout système de contrôles et de procédures est fondée en partie sur certaines hypothèses quant à la probabilité que certains événements se produisent. Rien ne garantit que cette conception permettra d'atteindre les objectifs énoncés dans toutes les conditions futures possibles, quelle que soit leur probabilité.